

AGCNAM Bretagne

Association de Gestion du Conservatoire national des arts et métiers en Bretagne

Technopole Saint-Brieuc Armor – 2, Rue Camille Guérin -22440 Ploufragan

AGCNAM BRETAGNE

Assemblée générale

Du 26 juin 2020

RAPPORT DE GESTION 2019

SOMMAIRE

| | |
|------------------------------|----|
| PRÉAMBULE | 3 |
| I. RAPPORT MORAL..... | 4 |
| II. RAPPORT D'ACTIVITÉ | 20 |
| III. RAPPORT FINANCIER | 45 |

PRÉAMBULE

Conformément aux statuts de l'AGCNAM Bretagne, l'Assemblée générale ordinaire est réunie le 26 juin 2020 en présentiel et visioconférence en vue :

- de rendre compte de la situation et de l'activité du centre régional du Cnam et de son association gestionnaire durant l'année écoulée,
- de soumettre, à l'approbation des membres, les comptes annuels clos au 31 décembre 2019 et précédemment arrêtés par le Bureau du 24 avril 2020, en raison du confinement imposé par le gouvernement dans le cadre de l'épidémie de covid19.

Toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents remis seront apportés aux membres en cours de séance conformément à la réglementation en vigueur.

À l'issue du rapport de gestion, il sera donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

I. RAPPORT MORAL

Les valeurs qui nous guident

Promulguée le 5 septembre 2018, la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » impacte en profondeur le champ de la formation et de l'alternance.

La réforme acte le principe d'une individualisation accrue via le Compte personnel de formation (CPF) : chaque salarié ou demandeur d'emploi a la liberté de choisir la formation de son choix, et de la payer directement, sans appel à un intermédiaire et sans validation administrative, sous réserve que son compte CPF soit crédité suffisamment.

La réforme modifie également le champ de l'apprentissage. Les formations en alternance vont permettre de proposer une réponse aux attentes des employeurs et au souci des jeunes de poursuivre des études en étant rémunérés et en évitant l'échec.

Le législateur a également prévu que les prestataires de formation démontrent toujours davantage leur capacité à répondre à des exigences de qualité de manière transparente et chiffrée. Ces qualifications sont attribuées au regard de critères objectifs qui permettent de vérifier la pérennité des moyens financiers, humains et matériels, la capacité à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions de formation, le respect de la réglementation et la satisfaction des clients.

Dans ce contexte en pleine mutation, le Cnam Bretagne a su, au cours de l'année 2019, s'adapter. Au-delà de sa mission de formation, le Cnam se distingue aussi par ses capacités de conseil, d'orientation, de validation des acquis et d'appui à la recherche de financements les plus adaptés à chaque projet.

Les missions du Cnam en Bretagne et, par conséquent, de l'association qui porte sa gestion peuvent être résumées par les six éléments suivants :

1. Des modalités de formation **hors temps de travail (HTT)** permettant des entrées et sorties permanentes et compatibles avec la poursuite d'une activité à temps plein ou la recherche d'emploi. Ce mode d'accès à la formation est souple et s'adapte aux contraintes des adultes. Ces dernières années, le Cnam Bretagne a développé de nouvelles capacités d'ingénierie pédagogique en généralisant l'usage du numérique. Le Cnam est aujourd'hui le premier établissement en E-learning de Bretagne.
2. Un accès à la formation fondé sur l'**initiative individuelle** avec la possibilité de mobiliser différents tarifs. Le soutien financier de la Région permet à tout adulte breton de suivre une formation de son choix à un tarif accessible¹. En parallèle, les équipes du Cnam ont développé des capacités en ingénierie financière pour faciliter les prises en charge par des tiers (employeur, Pôle emploi). La montée en charge du CPF dans le cadre de loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » avec le déploiement d'une application nationale dédiée constitue donc un enjeu important pour le Cnam Bretagne.
3. Une **offre de formation massive** couvrant de nombreux secteurs professionnels, du niveau 3 au niveau 7. En 2018-2019, 644 unités d'enseignement étaient accessibles en Bretagne constitutives d'un ou plusieurs parcours parmi un choix de 102 diplômes ou certificats. Cette offre a régulièrement été enrichie depuis 10 ans.
4. Des **modules de formation de courte durée, le déploiement des blocs de compétences** permettant d'enrichir un CV à court terme tout en ouvrant la possibilité d'accéder, à son rythme,

¹ En 2018-2019, le tarif individuel pour un module de 60 heures est compris entre 84 € et 160 € auquel s'ajoute un droit d'adhésion annuel de 160 €. Le tarif employeur est fixé à 900 €.

par capitalisation, à un diplôme. Cette organisation permet de combiner objectifs professionnels à court terme et sécurisation des parcours à moyen terme.

5. La **prise en compte systématique des acquis** de chaque adulte, tant issus de ses formations antérieures que de son expérience professionnelle, au travers de dispositifs de validation totale ou partielle. La modularisation des enseignements offre une réponse sur mesure aux adultes ayant besoin de compléter certains acquis.
6. Une **couverture de l'ensemble des territoires** avec une présence permanente dans les grandes aires urbaines de Bretagne et une volonté d'offrir un service de proximité dans les villes moyennes.

Le Cnam Bretagne veille à ce que la formation professionnelle soit accessible au plus grand nombre, quels que soient leurs lieux de résidence, leurs contraintes et leurs moyens. Si le CPF offre une opportunité qu'il faut absolument accompagner pour faire de la Bretagne une région leader sur l'utilisation de ces nouveaux droits, il convient aussi, plus que jamais, d'être vigilants à ceux qui ne peuvent entrer dans les grands dispositifs nationaux. C'est pourquoi, le Cnam veille à être présent sur tous les territoires et à maintenir une politique tarifaire ouverte à tous.

Le Cnam continue également à investir et à innover pour répondre aux défis de l'économie bretonne avec en particulier les grands projets que constituent la création de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle à Guingamp, le développement de formations en *Greentech* avec la chaire agroalimentaire et la poursuite de la croissance du pôle sécurité défense.

L'ensemble des missions sont conduites grâce à l'engagement des bénévoles et « compagnons de route » du Cnam, à l'implication des personnels - à commencer par les enseignants -, grâce au soutien des collectivités bretonnes et des partenaires, tous réunis autour d'un objectif partagé : la promotion supérieure du travail, elle-même reliée à certains grands principes auxquels nous croyons tels que la croyance au progrès par l'éducation, le développement de l'égalité des chances, la promotion par le mérite et la diffusion de l'innovation auprès de tous et en particulier auprès des travailleurs.

Retour sur les actions menées en 2019

Les actions menées tout au long de l'année s'inscrivent dans les axes stratégiques arrêtés avec le Conseil régional de Bretagne dans la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens portant sur la période 2017-2021.

Axe I - Développer une formation professionnelle de qualité fondée sur l'initiative individuelle

- ✓ **Garantir à tout Breton la possibilité d'accéder, hors temps de travail, à une offre de formation professionnelle diversifiée et certifiante**

DES EFFECTIFS EN HAUSSE SUR LES FORMATIONS HORS TEMPS DE TRAVAIL

Avec 1 805 adultes bretons formés en 2018-2019 - auxquels s'ajoutent les 1 341 adultes formés à distance pour le compte des autres centres Cnam -, le Cnam Bretagne enregistre une nouvelle hausse de ses publics (+5,9 % sur l'année écoulée).

En 2018-2019, 644 unités d'enseignement étaient accessibles en Bretagne constitutives d'un ou plusieurs parcours parmi un choix de 102 diplômes ou certificats. Cette offre a été constamment étoffée sur les 10 dernières années. Les chiffres clés sont détaillés dans le rapport d'activité qui suit.

- ✓ **Conforter un rôle leader en E-learning**

PREMIER OPERATEUR EN E-LEARNING EN BRETAGNE

Le Cnam propose à lui seul plus de 90% de l'offre diplômante supérieure accessible 100% à distance sur le territoire régional. Son expertise repose notamment sur :

- un environnement numérique de travail innovant ;
- la rédaction d'un scénario pédagogique détaillé qui explicite pour chaque formation la démarche et la progression pédagogique ;
- des supports pédagogiques complets (cours, exercices...);
- des échanges réguliers avec l'enseignant et les auditeurs (messagerie électronique, forum, webconférences...).

LE CNAM RETENU COMME OPERATEUR DU CAMPUS CONNECTE DE SAINT-BRIEUC

En 2019, le Cnam a été retenu par l'Etat et la Région comme porteur du projet « Campus connecté » à Saint-Brieuc et a contribué à faire évoluer ce dispositif dans sa phase expérimentale, en testant un nouveau service d'accompagnement à la réussite pour les personnes inscrites à une formation à distance.

Depuis septembre 2019, le Cnam propose à Saint-Brieuc des temps de regroupement pour tous ceux qui suivent une formation à distance pour les accompagner dans leur démarche d'apprentissage et leur permettre d'optimiser leur réussite. Damien Boisset, le coach pédagogique du projet invite les auditeurs à venir travailler, échanger et acquérir des outils méthodologiques, lors de deux séances hebdomadaires dans les locaux du Cnam, à Ploufragan. Le nouveau dispositif compte 24 inscrits.

- ✓ **Déploiement de formations en alternance en réponse aux besoins des secteurs professionnels**

À SAINT-BRIEUC, UNE LICENCE EN ALTERNANCE CENTREE SUR LES ENJEUX DU NUMERIQUE DANS LE BTP

La licence en Génie civil -B.I.M. est destinée aux titulaires d'un diplôme de niveau 5 dans le domaine des Travaux Publics ou du Bâtiment (BTS, DUT, L1 et L2 dans le domaine).

Déployée en partenariat avec le lycée Freyssinet de Saint-Brieuc, cette licence a pour objectif de former de futurs cadres techniques capables d'assurer un premier niveau d'encadrement de chantiers dans le bâtiment ou les travaux publics. La deuxième rentrée a eu lieu en septembre 2019 : 11 élèves ont rejoint ce cursus en alternance. En 2018-2019, 13 élèves sur les 15 qui ont suivi cette formation ont obtenu leur diplôme.

À SAINT-BRIEUC, UN MASTER COMPTABILITE CONTROLE AUDIT DE L'INTEC

Après une première année de lancement en 2018-2019, le Master en Comptabilité Contrôle Audit (CCA) a accueilli en 2019-2020, 12 étudiants, tous titulaires d'un diplôme bac+3 dans le domaine et signataire d'un contrat en alternance avec une entreprise. Étendue sur deux ans, la formation est gratuite et rémunérée.

Mené en étroite collaboration avec le Pôle Supérieur de Saint-Brieuc, la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Rennes et l'Ordre des Experts-Comptables de Bretagne, ce master répond à un besoin crucial de recrutement de cadres spécialisés en gestion comptable et financière dans le département des Côtes d'Armor.

À SAINT-POL-DE-LEON, UNE LICENCE COMMERCE, VENTE ET MARKETING

La seconde promotion de la licence en alternance de Chargé(e) du développement commercial et marketing à Saint-Pol-de-Léon, en partenariat avec l'ISFFEL, a démarré en septembre 2019 avec une belle promotion de 31 étudiants. En 2018-2019, la formation avait accueilli 20 alternants.

À BRUZ, UNE FORMATION DE CONCEPTEUR-ARCHITECTE EN CYBERSECURITE

Le titre concepteur en architecture informatique option cyberdéfense du Cnam est proposé en alternance par le CFAI, le Cnam et Orange depuis la rentrée de septembre 2019. 30 jeunes alternants suivent la formation. 75 % du parcours s'effectue en entreprise où l'apprenant consulte ses cours sur la plateforme de formation du Cnam et 25 % du temps de formation se réalise en présentiel. Ces périodes sont destinées aux mises en situation et ont lieu sur la plateforme d'entraînement Cyber du site de Bruz près de Rennes.

✓ Des modalités de formation innovantes en cybersécurité

L'UIMM, LE CNAM ET ORANGE SIGNENT UN PARTENARIAT STRATEGIQUE

Le jeudi 14 mars 2019, l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et Orange ont signé à Paris, dans les locaux du Cnam, une convention de partenariat stratégique pour relever le défi des compétences dans le champ du numérique.

Cet accord a été préparé en Bretagne et se veut une réponse à l'enjeu clé de la compétitivité des entreprises et des territoires. Les trois partenaires mettent ainsi en commun leurs expertises et leurs moyens pour développer la formation et favoriser la détection des talents dans quatre grands domaines : la cybersécurité, les datas, l'intelligence artificielle et la 5G.

En inscrivant leurs actions dans le cadre de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018, les partenaires s'engagent à déployer des formations souples et innovantes, intégrant les possibilités offertes notamment par le digital learning, l'alternance et la formation en situation de travail. Grâce à l'individualisation des parcours, ces formations peuvent s'adapter à tous les publics (salariés des partenaires, alternants, personnes éloignées de l'emploi, créateurs de start-up...) et veillent à apporter une réponse concrète à l'inclusion numérique.

DEVENIR TECHNICIEN(NE) EN CYBERSECURITE CHEZ ORANGE PAR LA FOD ET LA FEST

Pour les personnes passionnées par les nouvelles technologies et le domaine de la cybersécurité, Orange Campus en partenariat avec le Cnam propose depuis juin 2019 une licence en cybersécurité. Une première expérimentation de ce parcours inédit mêlant formation à distance (FOD) et formation en situation de travail (FEST) a été proposée à 10 personnes au sein des équipes d'Orange. Pendant neuf mois, les personnels sont formés tout en occupant leur poste de travail avec pour objectif de valider une licence en informatique du Cnam.

LANCEMENT DU PARCOURS « INGENIEUR EN CYBERSECURITE »

Le lancement du premier parcours « Ingénieur en cybersécurité » d'Orange Campus Cybersécurité a été inauguré le 18 novembre 2019. Dans le cadre de la convention Cnam-IUMM-Orange, la première promotion d'ingénieur IRSM compte 20 inscrits.

✓ Des formations en partenariat

LE CERTIFICAT DE RESPONSABLE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES AVEC L'AFTRAL

Construit en partenariat avec l'AFTRAL, le certificat de Responsable d'une unité de transports de marchandises et logistique (R.U.T.L.) s'adresse à toute personne, justifiant d'un niveau Bac ou d'une expérience en transport, souhaitant gérer ou développer une entreprise dans le domaine du transport et de la logistique. L'AFTRAL, qui signifie « Apprendre et se Former en TRANsport et Logistique », est le nom qu'ont pris les activités de formation de l'AFT-IFTIM au 1^{er} janvier 2015.

D'une durée de 310 heures, les enseignements dispensés par des intervenants du Cnam et de l'AFTRAL se déroulent les vendredis soirs et les samedis à Quimper, Vannes et Rennes.

UNE FORMATION POUR DEVENIR ENTREPRENEUR DANS LA PETITE DISTRIBUTION AVEC CARREFOUR

La formation pour les Managers des enseignes Carrefour Proximité (Carrefour City, Carrefour Market) s'est poursuivie en 2019 à Rennes. Cette formation permet d'acquérir en une année, les compétences nécessaires pour devenir manager et diriger un commerce alimentaire de proximité.

✓ Mieux faire connaître les formations proposées par le Cnam Bretagne

DES VIDEOS COURTES DE PRESENTATION

Jean-François Pommier, animateur multimédia au Cnam Bretagne, poursuit le vaste chantier de réalisation de vidéos de présentation des Unités d'Enseignement. Plusieurs enseignants, au cours de l'année 2019, ont participé à l'exercice qui consiste en moins de deux minutes à présenter la formation qu'ils animent.

PRESENCE SUR DES SALONS

Les conseillers du Cnam Bretagne ont été présents, tout au long de l'année, sur des salons et événements pour faire connaître au plus grand nombre l'offre de formation du Cnam, rencontrer du public, des entreprises et autres organismes de formation. Parmi les événements, les conseillers ont participé au :

- Forum International de la Cybersécurité de Lille,
- Salon « 24 H emploi – formation » à Rennes et Brest,
- Forum « En Avant pour l'emploi » à Guingamp,
- Forum « le Trégor recrute »,
- l'Olympiade des sciences à Lannion,
- Forum des associations de Lannion,
- Forum Etudiants Entreprises de Lannion,
- Salon Sup'Armor à Saint Briec,
- Forum « Emploi et Formation » à Saint-Briec,
- Forum « Travailler autrement après 45 ans » à Trégueux,
- Forum « Formez-vous sur le territoire de Dinan ! »,
- « les 24 Heures pour l'Emploi et la Formation » à Lorient,
- Forum Innov'Emploi à Lorient,
- Forum de « l'emploi et de l'évolution professionnelle » à Rennes.

DES REUNIONS D'INFORMATION COLLECTIVE

Tout au long de l'année, les conseillers ont proposé des réunions d'information collective, en soirée ou sur l'heure du déjeuner, pour permettre au plus grand nombre de découvrir le Cnam, son fonctionnement, son offre de formation, les dispositifs d'accompagnement ainsi que les modes de financement possibles.

LES DIPLOMES A L'HONNEUR

Le 28 juin 2019, s'est déroulée dans les locaux de l'IFAC à Guipavas, la cérémonie des diplômés du Cnam. Les diplômes remis ont témoigné de la grande diversité des parcours au Cnam : du certificat professionnel jusqu'au diplôme d'ingénieur, en passant par la licence. Ils recouvrent des secteurs d'activité variés comme les RH, la compta, la formation des adultes, l'informatique, l'électronique...

Au cours de cette cérémonie, les auditeurs ont pu évoquer leur parcours devant les membres de l'assemblée générale du Cnam Bretagne et parfois devant des membres de leurs familles. Au-delà de leur diversité, ils ont témoigné de valeurs fortes auxquelles nous sommes tous attachés : la volonté d'être acteur de leur carrière, de se perfectionner tout au long de leur vie, la croyance en l'éducation comme mode d'élévation sociale et personnelle, la capacité à concilier vie personnelle, vie professionnelle et études, le sens de l'humilité pour accepter de passer des examens à 30, 40, ou plus de 50 ans...

- ✓ **Garantir un tarif accessible à tous et faire de la Bretagne une région pilote pour la mobilisation du Compte Personnel de Formation (CPF)**

UNE REVOLUTION : L'APPLICATION CPF

À l'occasion du lancement national de l'application CPF en novembre 2019, le Cnam a mobilisé l'ensemble de ses équipes pour proposer une offre variée : à la fois des diplômes complets sur deux ou trois ans, des actions et des sessions courtes, c'est-à-dire des « blocs de compétences » sur un ou deux semestres. En janvier 2020, 22 actions de formation et 90 sessions étaient proposées. 40 dossiers ont été validés par le titulaire et le Cnam. La demande des usagers s'est portée sur les domaines d'activité suivants : ressources humaines, gestion des organisations, informatique et langues. Des financements de VAE ont également été enregistrés.

Afin de se distinguer des offres concurrentes, le Cnam travaille également à la valorisation de son catalogue. Il s'agit par exemple de donner à voir l'ensemble des services proposés : expertise des enseignants, individualisation des parcours, prise en compte de l'expérience (VAE...), accueil de proximité, Environnement numérique de formation performant, réseau des anciens, etc.

Un poste de conseiller en charge de la qualité et de l'ingénierie des financements a été créé pour suivre ce dossier important pour le Cnam Bretagne.

- ✓ **Promouvoir la VAE individuelle ou collective auprès des employeurs**

LA VAE POUR SOUTENIR LA RECONNAISSANCE INDIVIDUELLE

La validation des acquis de l'expérience permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme ou d'une certification professionnelle. Elle est un outil essentiel de la mobilité et de la promotion sociale.

Une des caractéristiques de la VAE au Cnam est, outre la grande diversité de diplômes, la possibilité, en cas de validation partielle, de compléter son parcours grâce à la modularisation des cursus sous forme d'Unités d'Enseignement accessibles à distance.

En 2018-2019, le Cnam Bretagne a inscrit 9 personnes en VAE individuelle.

DEVELOPPEMENT DES VAE COLLECTIVES

12 dossiers de VAE collective ont été instruits en 2018-2019 par le pôle Cnam Sécurité Défense pour des personnels des ministères des Armées et de l'Intérieur tenus par des exigences de confidentialité.

Une VAE collective est également en cours pour des personnels de la SNCF.

Une VAE collective pilotée par le Cnam Paris a été mise en place pour le groupe EDF. Les candidats ont bénéficié d'un accompagnement collectif à Paris et d'un accompagnement individualisé en région. Le Cnam Bretagne a accompagné un candidat de cette promotion à Rennes. Un bel exemple de la souplesse et de la force du réseau Cnam.

- ✓ **Référencement qualité**

UNE DEMARCHE DE CERTIFICATION EXTERNE

Engagé depuis quelques années dans une démarche d'amélioration continue de ses process, le Cnam Bretagne a été certifié Datadock en 2019. En parallèle, le Cnam Bretagne a préparé en 2019 la qualification OPQF.

La qualification OPQF - Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation - s'adresse aux structures exerçant une activité de formation professionnelle continue, quels que soient leur statut, leur taille, leurs domaines d'activité, la nature de leur clientèle et leur ancienneté.

La mission de l'OPQF est de délivrer aux organismes de formation un certificat de qualification professionnelle, en reconnaissance de leur professionnalisme. Il est fondé sur les critères suivants :

- le respect de la réglementation,
- l'adéquation des compétences et des moyens techniques et humains aux actions de formation,
- la satisfaction des clients,
- la pérennité financière,
- le respect du code de déontologie et du règlement intérieur.

La qualification OPQF a été accordée en janvier 2020.

CHARTRE D'ENGAGEMENT QUALITE INTERNE

L'ensemble de l'équipe des permanents du Cnam Bretagne a signé en juillet 2019 une charte d'engagement qualité qu'elle a elle-même défini.

La démarche qualité du Cnam Bretagne repose sur :

- Des valeurs fortes du service public : écoute, accompagnement et intégrité.
- Des équipes expérimentées et spécialisées dans leurs domaines d'intervention.
- Une adaptation des ingénieries aux évolutions réglementaires, technologiques et socio-culturelles ainsi qu'aux attentes du public accueilli et des commanditaires.
- La satisfaction des auditeurs.

En conséquence, les 9 engagements qualité sont :

1. Informer sur l'offre de formation, ses modalités, son déploiement.
2. Accompagner dans la construction d'un projet d'étude ou de reprise d'étude.
3. Accompagner dans la compréhension et l'utilisation des dispositifs de financement de la formation professionnelle continue ou en alternance.
4. Valoriser les acquis et conseiller le parcours le plus adapté au projet et aux possibilités.
5. Organiser des actions de formations performantes qui placent l'auditeur en position de développer les compétences utiles à son projet.
6. Assurer une réactivité pédagogique, commerciale et administrative en conformité avec nos procédures internes.
7. Recruter les enseignants sur la base de leurs compétences théoriques et pratiques mais aussi de leur savoir-faire pédagogique.
8. Proposer des ressources pédagogiques de qualité.
9. Mettre en place des indicateurs qualité des prestations dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue (taux de satisfaction, taux de réussite...).

En ce qui concerne les mesures de qualité de la formation, l'ensemble de l'équipe s'engage à :

- Transmettre un questionnaire d'évaluation à l'issue de chaque enseignement et/ou année.
- En cas de non-conformité ou de défaut qualité d'une formation, à analyser les raisons du dysfonctionnement et à mettre en place les mesures correctives nécessaires.

Axe II - Eviter toute forme d'exclusion et répondre aux besoins de tous les territoires

✓ Répondre à l'impératif d'égalité entre les territoires bretons

QUIMPER, MORLAIX ET SAINT-BRIEUC RETENUS DANS LE PROJET NATIONAL CŒUR DE TERRITOIRE

Fruit d'un appel à manifestation d'intérêt national lancé dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville », la liste des 55 premières villes moyennes retenues pour accueillir un espace d'accès aux services et aux formations du Cnam a été dévoilée le 26 septembre 2019 par Muriel Pénicaud, ministre du Travail, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et Olivier Faron administrateur général du Cnam.

De toutes tailles et de tous profils socio-démographiques, ces villes lauréates ont été sélectionnées parmi 90 candidates et représentent l'ensemble des régions métropolitaines ainsi que des collectivités d'outre-mer. Pour la Bretagne, Quimper fait partie des lauréats avec Morlaix, Fougères et Saint-Brieuc (projet Totem).

L'ANTENNE DE QUIMPER INAUGUREE

Depuis le 2 septembre 2019, le Cnam, dans le cadre du projet « Action Cœur de Ville » et grâce au soutien de la Région Bretagne, propose un nouveau service de proximité sur le territoire quimpérois.

L'inauguration de cette nouvelle antenne a eu lieu le vendredi 4 octobre à la Chambre de métiers et de l'artisanat de Quimper. L'équipe du Cnam sud Bretagne, avec Maryse Dehays, coordinatrice multi-sites, et Sophie Le Montagner, est désormais en mesure de recevoir sur rendez-vous les adultes qui souhaitent entreprendre une formation au Cnam. L'objectif est de pouvoir former à terme 200 personnes par an.

✓ Accompagner les demandeurs d'emploi en initiative individuelle de formation

Les adultes se déclarant en recherche d'emploi représentent, en 2018-2019, 20% des adultes inscrits aux formations hors temps de travail (HTT) du Cnam en Bretagne, soit 361 personnes. Tous ces demandeurs d'emploi sont, à leur propre initiative, intégrés dans un dispositif de formation offrant des caractéristiques fortes :

- La souplesse des modalités d'enseignement leur permet de suivre une formation tout en demeurant disponibles pour répondre à tout moment à une offre d'emploi sans pour autant abandonner leur projet de formation,
- La modularisation des formations leur permet d'acquérir des compétences en vue d'enrichir leur profil et leur CV à court terme, tout en offrant la possibilité de valider, à moyen terme, un diplôme dans une perspective de sécurisation,
- L'échange permanent avec d'autres adultes en situation d'emploi facilite le partage de connaissances sur les métiers et les opportunités d'évolution des emplois.

UN PARTENARIAT AVEC L'AG2R-LA MONDIALE POUR ACCOMPAGNER LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Le partenariat avec l'institution de retraite complémentaire AG2R – La Mondiale pour la prise en charge de frais de formation des auditeurs inscrits à Pôle Emploi a été reconduit pour l'année 2019. Au cours de l'année, les dossiers de 23 personnes (pour un total de 50 Unités d'Enseignement) ont été transmis à AG2R – La Mondiale. Grâce à ce soutien financier, seul le droit d'adhésion annuel (160€) est resté à la charge des auditeurs.

✓ Faciliter l'accès des personnes en situation de handicap

UN ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE EST ORGANISE POUR LES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Magalie Pichard, référente handicap du Cnam Bretagne a pour mission de faciliter l'accès aux parcours de formation du Cnam et arrive en appui aux collègues conseillers dans le suivi des auditeurs en situation de handicap, tout au long de leur parcours.

En 2019, elle a poursuivi sa participation aux groupes de travail menés dans le cadre du Programme Régional pour la Formation des Personnes Handicapées (PRFPH).

✓ Accompagner la formation des personnes sous-main de justice

UN ENGAGEMENT CONFIRME POUR LA FORMATION DES DETENU(E)S

En partenariat avec plusieurs établissements pénitentiaires bretons, le Cnam propose depuis 2016 un dispositif de formation adapté aux personnes placées sous-main de justice afin de leur permettre un accès à la qualification et la certification dans la perspective de leur futur retour à l'emploi.

Le dispositif monte en puissance au cours des années. 9 personnes sous-main de justice ont suivi des formations en 2017-2018, puis 15 en 2018-2019.

La formation la plus demandée a été « Organisation du travail et des activités », suivie par « Management des organisations ». Le taux de présence à l'examen a été de 63% et le taux de réussite à la première session d'examen est de 85% ce qui est au-dessus du taux de réussite moyen des autres auditeurs du Cnam. Pour le premier semestre 2019-2020, il y a déjà 27 inscrits.

Grâce au soutien de la Région, le Cnam est bien l'école de l'autre chance pour ce public.

Axe III – Accompagner les adultes et les entreprises dans la transition numérique

✓ Accompagner les actifs dans la transformation numérique de l'économie

ACCOMPAGNER LES PME A LA TRANSITION NUMERIQUE

L'opération menée par OPCALIA, le Cnam Bretagne, l'UPIA-MEDEF 22 et le Pôle Images et Réseaux pour mieux accompagner les dirigeants des PME dans la transformation digitale des entreprises s'est poursuivie en 2019 avec plusieurs ateliers : management à l'ère du digital, expérience utilisateur, webmarketing...

PARTENARIAT AVEC L'AFPA DE LORIENT POUR LE « DEVELOPPEUR WEB ET WEB MOBILE »

L'AFPA propose des formations labellisées Grande Ecole du Numérique. C'est dans ce cadre, qu'un partenariat a été noué entre l'AFPA de Lorient et le Cnam Bretagne sur le titre RNCP de niveau III développeur web et web mobile, de l'AFPA. Cette formation bénéficie du soutien du conseil régional de Bretagne dans le cadre des actions territoriales et expérimentales (actions collectives de formation qui s'adressent aux demandeurs d'emploi).

Le Cnam Bretagne assure les enseignements en cybersécurité (unités d'enseignement SEC001 et SEC105) et une sensibilisation au droit des technologies de l'information et de la communication (DNT104).

14 personnes (dont 4 femmes) se sont inscrites sur ce parcours.

UN TOTEM DEDIE A L'INNOVATION A SAINT-BRIEUC

Le jeudi 27 juin 2019, la Région Bretagne, l'Agglomération de Saint-Brieuc Armor, la CCI, le Cnam Bretagne, Zoopôle Développement, l'UPIA et les différents partenaires et entreprises impliqués ont présenté le futur Totem de l'innovation de Saint-Brieuc qui ouvrira dans les anciens locaux de la CAF situés près de la gare et réaménagés pour l'occasion. Les acteurs du territoire veulent faire de ce lieu un espace d'innovation axé sur le numérique et l'économie verte.

Le Totem de Saint-Brieuc comprendra des espaces pour le coworking, pour les startups mais aussi pour la formation avec en particulier le projet de déploiement par le Cnam d'une licence numérique « couteau suisse » par alternance destinée à élargir le recrutement de profils de jeunes tentés par les nombreux débouchés du numérique mais aussi à offrir une solution adaptée et souple aux besoins RH des entreprises du territoire.

DE NOUVELLES FORMATIONS NUMERIQUES ONT ETE AJOUTEES A L'OFFRE

Chaque année, l'offre du Cnam Bretagne s'enrichit de nouveaux enseignements.

En 2018-2019, les nouvelles formations suivantes ont été proposées :

SEC001 : Sécurisation d'un parc informatique d'une PME,

ESC122 : Stratégie de communication multicanal,

ESC123 : Marketing électronique - Marketing Digital,

ESC130 : Marketing et réseaux sociaux.

✓ Prévenir la « fracture numérique » en s'ouvrant aux publics éloignés

PROJET E-INCLUSION DE LA REGION : PHASE DE CONCRETISATION

En 2019 le Cnam Bretagne a poursuivi la mise en œuvre du projet « e-inclusion » piloté par le Conseil régional de Bretagne. Le groupe de travail constitué de professionnels de la médiation numérique, tous issus d'Espaces Publics Numériques de Bretagne, a produit plusieurs modules de formation pour permettre à un public éloigné des pratiques numériques de comprendre le fonctionnement d'un ordinateur, utiliser un navigateur web, un moteur de recherche...

Axe IV - Consolider les pôles sécurité défense et Agri-agro

✓ Poursuivre la croissance du pôle Cnam sécurité défense, unique en France

CONSTRUCTION DE L'EXTENSION A PLOUFRAGAN

En juillet 2019, une extension de 650 m² des locaux à Ploufragan - incluant des équipements et un plateau technique en cybersécurité - a été réceptionnée. Ce projet de 2 millions d'euros (hors équipement) a bénéficié, dans le cadre du contrat de plan État-Région, du soutien de l'État (800 000 euros), du Conseil régional de Bretagne (500 000 euros), du département des Côtes d'Armor (250 000 euros) et de l'Agglomération de Saint-Brieuc Armor (250 000 euros). Une partie a également été prise en charge par l'AGCnam Bretagne (200 000 euros). Concernant l'équipement (mobilier et matériel informatique), le Cnam Bretagne a reçu des subventions du Conseil régional de Bretagne (80 000 euros), du département des Côtes d'Armor (70 000 euros) et de l'agglomération de Saint-Brieuc Armor (50 000 euros).

DES FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES OFFRANT DES DEBOUCHES DANS LES SERVICES DE L'ÉTAT

En septembre 2019, 59 étudiants ont intégré le pôle Cnam Sécurité Défense.

Le pôle comprend 5 sections :

- une section de techniciens analystes en sécurité des systèmes télécoms, réseaux et informatiques qui recrute des BTS sur l'ensemble de la Bretagne. Les étudiants valident à l'issue de leur année de formation, une licence professionnelle,
- trois sections linguistiques (une en chinois, une en russe et une en arabe) qui recrutent des étudiants qui ont un niveau licence en langue arabe ou chinoise. Ils peuvent en parallèle valider un master 1 ou un master 2 selon leur niveau de formation préalable,
- une section d'analystes opérationnels de données stratégiques. Les étudiants valident à l'issue de leur année une licence professionnelle d'analyste criminel opérationnel. Les profils des étudiants recrutés sont variés : histoire, droit, sciences politiques, de bac 2 à bac +5.

Les 5 formations proposées répondent à des besoins de compétences bien identifiés et en croissance. Elles sont porteuses de débouchés assurés, principalement au sein des ministères des Armées et de l'Intérieur.

Des sessions de formation continue sont également organisées à l'attention de personnels en poste.

LA PARTICIPATION D'EXPERTS DU CNAM

Des professeurs du Cnam et des personnalités extérieures interviennent régulièrement auprès des étudiants du pôle Cnam sécurité défense. Parmi eux :

- Alain Bauer, directeur scientifique du pôle Cnam sécurité défense et professeur titulaire de la chaire de criminologie,
- Nicole Gnesotto, professeure titulaire de la chaire Union européenne du Cnam, présidente de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN) et membre de la Commission du Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale,
- Le Vice-Amiral Franck Baduel,
- Julia Pieltant, maître de conférences en cybersécurité et sécurité de l'information du Cnam,
- Pierre Paradinas, professeur titulaire de la chaire de Systèmes embarqués du Cnam,
- Didier Le Ruyet, professeur d'électronique au Cnam et directeur adjoint du laboratoire de recherche CEDRIC,
- Gérard de Boisboissel, ingénieur chercheur associé à Saint Cyr Coëtquidan et pilote de programmes de recherches,
- Avner Bar-Hen, professeur titulaire de la chaire statistique et données massives au Cnam,
- Véronique Legrand, Professeur titulaire de la Chaire de sécurité informatique au Cnam.

✓ Créer un pôle de recherche et de formation agri-agro de niveau international

INSTALLATION DU PROFESSEUR DE LA CHAIRE AGROALIMENTAIRE DU CNAM

Par décret du Président de la République en date du 24 décembre 2018, M. Philippe Fravallo a été nommé en qualité de professeur du Cnam sur la chaire Agroalimentaire. Son installation en Bretagne s'est effectuée à la rentrée de septembre 2019.

Chercheur spécialisé dans les problématiques de transmission des bactéries pathogènes alimentaires depuis la production primaire (élevages avicoles et porcins) jusqu'à la distribution des aliments, en passant par les procédés de découpe et de transformation des viandes, Philippe Fravallo a enseigné à l'université de Montréal. De 2004 à 2008, il a été responsable de l'équipe de recherche et d'appui scientifique et technique Hygiène et Qualité des Produits Avicoles et Porcins de l'ANSES .

Le second semestre de l'année 2019 a été marqué par l'implantation effective du pôle agri-agro du Cnam en Bretagne avec le déploiement des actions suivantes :

- L'accompagnement des personnels du Cnam intéressés par une mobilité en Bretagne,
- L'aménagement de locaux pour accueillir les nouveaux personnels,
- La consolidation d'un partenariat avec l'ANSES,
- La réflexion sur le déploiement d'une offre de formation en Greentech pour la rentrée 2020-2021.

Les projets en 2020

POURSUITE ET APPROFONDISSEMENT DE LA DEMARCHE QUALITE

Le Cnam Bretagne poursuit en 2020 ses actions d'amélioration continue de la qualité en sollicitant l'obtention de la certification « Qualiopi ». Tous les organismes de formations ont en effet l'obligation d'être certifiés au 1^{er} janvier 2022 s'ils veulent continuer à bénéficier de fonds publics ou mutualisés.

CREATION DE L'INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (INSEAC)

La création de l'INSEAC marque une étape majeure pour répondre à une grande ambition nationale : permettre à 100% des jeunes de bénéficier d'un parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC) de qualité.

Installé à Guingamp, grâce au soutien des collectivités territoriales, cet institut aura pour objectif de structurer, au niveau national, la formation et la recherche dans le domaine de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC). Sa gouvernance sera assurée conjointement par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le ministère de la Culture, le Cnam, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil départemental des Côtes d'Armor, Guingamp-Paimpol Agglomération, la ville de Guingamp et l'association gestionnaire du Cnam en Bretagne.

À travers la production et la diffusion de ressources, l'INSEAC aura vocation à fédérer les acteurs autour de pratiques et d'objectifs partagés, contribuant ainsi à créer un environnement favorable au développement et à l'évaluation de cette politique sur l'ensemble des territoires.

L'INSEAC concevra et dispensera une offre de formation initiale et continue certifiante, en lien avec les établissements d'enseignement supérieur sous la tutelle du ministère de la Culture et les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE). Ces formations s'adresseront aux étudiants et aux professionnels amenés à développer ou à participer à des projets d'éducation artistique et culturelle : étudiants, enseignants, artistes, médiateurs culturels, animateurs socio-éducatifs, élus locaux...

Les premières formations seront proposées dès la rentrée 2021.

ACCOMPAGNER LA MONTEE EN CHARGE DU CPF

En 2020, le Cnam va continuer à enrichir son offre de formation sur l'application CPF nationale. Cela va amener la direction des formations, dès 2020-2021 à repenser la construction de l'offre de formation. De nouvelles unités d'enseignement seront également proposées afin de construire des blocs entiers. En 2020, une nouvelle version de l'application permettra également aux employeurs d'abonder.

DE NOUVELLES ANTENNES A MORLAIX ET FOUGERES

Dans le cadre du projet « Action Cœur de Ville », un nouvel appel à Manifestation d'intérêt est prévu au plan national avant l'été 2020 et des villes bretonnes pourraient se positionner pour accueillir une antenne du Cnam.

À la rentrée de septembre 2020, de nouvelles antennes Cnam verront le jour à Morlaix et Fougères.

DEPLOIEMENT DE NOUVELLES FORMATIONS EN ALTERNANCE

Le Cnam Bretagne souhaite développer les formations en alternance notamment dans les villes moyennes et ainsi répondre aux besoins des collectivités territoriales et des entreprises et lutter contre l'échec des jeunes Bretons en poursuite d'étude.

ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN INITIATIVE INDIVIDUELLE DE FORMATION

Un effort important continue d'être mené par le Cnam pour mieux connaître et accompagner ses publics en recherche d'emploi.

UN NOUVEAU SITE WEB D'INFORMATION, DE CONSEIL ET D'INSCRIPTION

L'ambition globale visée par le vaste chantier de rénovation du système d'information vise à permettre au Cnam Bretagne de se positionner comme l'établissement leader en Bretagne pour l'utilisation du CPF (Compte personnel de formation).

Tout en améliorant certains points forts du site précédent (entrée dans les pages profondes, ergonomie, clarté et hiérarchie des informations...), les objectifs d'amélioration du nouveau site visent principalement à transformer un beaucoup plus grand nombre de visiteurs en leads puis en inscrits payants au tarif plein (via les différents dispositifs de prise en charge de la formation et tout particulièrement le CPF). Les dispositifs réglementaires (qualité) et financiers de la formation évoluent sans cesse et le site web doit pouvoir s'adapter et intégrer rapidement ces évolutions.

Le lien avec les collectivités territoriales

UN PARTENARIAT FORT AVEC LE CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

Le Cnam Bretagne inscrit ses actions en cohérence avec les choix de la Région Bretagne.

D'un montant de 880 520 € en 2019, la subvention de fonctionnement du Conseil régional de Bretagne joue un rôle fondamental. Elle permet de garantir à tout adulte en Bretagne la possibilité de mobiliser un tarif individuel, sans lequel l'accès à la formation ne serait pas possible, en particulier pour les demandeurs d'emploi.

En 2019, le dialogue de gestion initié par le conseil régional de Bretagne Bretagne s'est poursuivi. Le Service de l'évaluation, du contrôle de gestion et de la performance (SEGEP) de la Région a programmé plusieurs réunions de travail afin d'échanger sur les activités et l'organisation du Cnam Bretagne et sur les évolutions et défis à venir.

LE SOUTIEN DES AUTRES COLLECTIVITES

Avec l'ENSSAT, le Cnam Bretagne est un des rares établissements publics d'enseignement supérieur dont le siège est dans le département des Côtes d'Armor. Sur le bassin de Saint-Brieuc, il porte la moitié de l'offre de niveau licence, la moitié de l'offre master et la totalité de l'offre de titres d'ingénieur.

Le renouvellement du soutien des collectivités est un signe qui traduit l'attachement des élus locaux à un établissement qui contribue à la cohésion sociale et au dynamisme économique de leur territoire.

En 2019, le total des subventions de fonctionnement accordées à l'AGCNAM s'élevait à 60 800€, réparti de la manière suivante :

| | |
|---|----------|
| ✓ Conseil départemental des Côtes d'Armor | 22 500 € |
| ✓ Saint-Brieuc Agglomération | 35 000 € |
| ✓ Lannion Trégor Communauté | 3 300 € |

Les collectivités ont également répondu positivement à la demande de subvention du Cnam Bretagne pour le financement du premier équipement de l'extension des locaux dédiée aux activités du pôle sécurité défense : Conseil régional de Bretagne (80 000 euros), département des Côtes d'Armor (70 000 euros), agglomération de Saint-Brieuc Armor (50 000 euros).

Les ressources humaines

L'ORGANIGRAMME DU CNAM BRETAGNE EVOLUE

Pour mieux accompagner le développement de l'activité du Cnam Bretagne, l'organigramme a été modifié en début d'année 2019 pour identifier deux grandes directions :

- Isabelle Guée a été nommée directrice adjointe chargée des formations,
- Gwenaëlle Verdure directrice adjointe chargée des finances et des ressources humaines.

ENSEIGNANTS DU CNAM BRETAGNE AU 31/12/2019

En 2019, 211 enseignants vacataires (180 en contrat de travail direct et 31 en convention de sous-traitance) ont dispensé 15 928 heures de formation Cnam (hors surveillances, tutorat et jury) dont 4 598 heures de formation dans le cadre de la formation initiale du pôle sécurité défense.

- **Parité femmes / hommes**

Au sein du Cnam Bretagne, contrairement aux salariés permanents, les hommes sont majoritaires chez les enseignants avec une représentation de 70%.

- **Age moyen**

L'âge moyen des personnels enseignants du Cnam Bretagne est de **47 ans**.

Cet âge moyen au sein du Cnam Bretagne est de 47 ans pour les femmes et 48 ans pour les hommes.

SALARIES PERMANENTS DU CNAM BRETAGNE AU 31/12/2019

A la fin de l'année 2019, l'association de gestion du Cnam Bretagne comptait 26 salariés permanents (23.65 ETP) dont 5 cadres et 21 techniciens

- **Entrées et sorties en 2019**

- ✓ Direction régionale :

- Ronan Le Brun : Assistant RH – sorti le 19/07/2018 (remplacement de Brigitte Pleurdeau)
- Audrey Le Bongoat : Assistante de scolarité chargée d'accueil et d'information – entrée le 01/07/2019 (mise à disposition par le groupement Adéliance auparavant)
- Eloïse Gauvry : Rédactrice – entrée le 02/09/2019 (remplacement de Aurélie Hérault)
- Anne-Marie Launay : Assistante paie – entrée le 26/11/2019

- ✓ Centre de Rennes :

- Nathalie Lépine : Assistante de scolarité chargée d'accueil et d'information – sortie le 28/2/2019
- Julie Bonnet : Assistante de scolarité chargée d'accueil et d'information – entrée le 15/05/2019

- ✓ Centre de Vannes :

- Virginie Bonne : Assistante de formation chargée de scolarité – entrée le 02/12/2019

- **Parité femmes / hommes**

Au 31/12/2019, au sein du Cnam Bretagne, les femmes restaient très largement majoritaires : en effet, 8.5 personnels permanents sur 10 sont de sexe féminin (7.9 en 2018).

- **Age moyen**

L'âge moyen des personnels permanents du Cnam Bretagne est de 45 ans.

A noter que sur l'ensemble de ce personnel, les cadres ont une moyenne d'âge (50 ans) plus élevé que les techniciens (41 ans). Cet âge moyen au sein du Cnam Bretagne est de 45 ans pour les femmes et 46 ans pour les hommes.

- **Ancienneté**

Parmi les salariés permanents du Cnam Bretagne, 42% ont une ancienneté inférieure à 5 ans, 46% entre 5 ans et 14 ans et 12% supérieure à 15 ans.

- **Renforts non enseignants**

- ✓ Opérateurs de saisie et accueil téléphonique
Objectif : assurer en périodes d'inscriptions l'enregistrement des dossiers d'inscription en continu, optimiser l'accueil téléphonique et remplacer les salariés absents
Lieux : Rennes – Vannes – Direction régionale
Volume annuel :
 - Rennes : Randstad intérim –Coût : 16 556€
 - Opérateur de saisie
 - Accueil téléphonique
 - Vannes : Randstad intérim –Coût : 25 838€
 - Assistante de formation (pendant la période de recrutement d'un permanent)
 - Surveillants d'examen
 - Direction régionale : Randstad intérim –Coût : 4 884€

- ✓ Accueil téléphonique régional :
Objectif : accroître les plages d'accueil téléphonique toute l'année et encore davantage lors des périodes d'inscriptions
Lieu : Saint-Brieuc
Prestataire : Groupement d'employeurs Adéliance de janvier 2019 à juin 2019 (contrat de travail avec la salariée à compter de juillet 2019)
Coût total annuel : 9 620€

DES TEMPS DE FORMATION ET D'ÉCHANGE

Les personnels permanents du Cnam Bretagne se sont régulièrement retrouvés en 2019, en groupes pour échanger sur différentes thématiques :

- analyse des risques pour la mise à jour du document unique,
- financements des formations,
- rédaction du dossier référencement qualité auprès de OPQF,
- communication interne.

Plusieurs formations ont été proposées aux personnels permanents :

- Formation –action AIOA : Accueil- Information et outils numériques,
- Formation Posture et ergonomie d'accueil,
- Formation Word,
- Formation Gessicc@ : le logiciel de gestion de scolarité des centres régionaux,
- Formation manipulation des systèmes de sécurité incendie.

IMPLICATION DANS LES GROUPES DE TRAVAIL NATIONAUX

Le Cnam Bretagne a participé en 2019 à plusieurs groupes de travail.

| Process | Principales thématiques travaillées |
|------------------------------|--|
| Evaluation des enseignements | Pourquoi et comment proposer un process qui permette de mesurer efficacement la qualité et les effets des formations proposées (quels indicateurs, quels traitements des données, etc.) ? Pourquoi et comment communiquer les résultats ? |
| CPF | Comment promouvoir le CPF au sein du Cnam ? Il s'agit de réfléchir à la totalité des process (pédagogiques, financiers, etc.) afin de les optimiser. |
| CPF: les services associés | Comment proposer/organiser/valoriser une liste de "services" qui s'ajouteraient à la prestation "action de formation" afin d'encourager les clients à mobiliser leur CPF au Cnam. |
| Process de diplomation | Comment simplifier les process de diplomation afin de raccourcir les délais ? |

Laurent Buchon et Isabelle Guée sont membres des EPN 7 et EPN 10, au titre de la présence des régions.

Isabelle Guée, adjointe chargée des formations du Cnam Bretagne a été désignée parmi les représentants des centres Cnam en région au sein du Conseil des formations du Cnam.

Emmanuel Megret et Laurent Buchon sont membres du conseil d'administration du Cnam en tant que représentants, respectivement, des représentants d'organisations patronales et des directeurs de centres régionaux.

Le conseil d'administration du Cnam, établissement public et tête du réseau, a décidé de modifier le règlement intérieur du Cnam pour doter l'établissement d'un comité d'appui stratégique en soutien à la définition de la stratégie. Cette stratégie comporte notamment une vision de l'offre de formations, de la recherche et de la culture scientifique, du développement international, du développement du réseau et de la présence dans les territoires, de l'évolution des systèmes d'information, ainsi que de la politique de la communication Laurent Buchon préside ce comité d'appui stratégique du Cnam.

II. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018-2019

Quelques chiffres clés

1 805 adultes ont suivi une formation en 2018-2019 au Cnam Bretagne

401 388 heures stagiaires dispensées

644 Unités d'Enseignement étaient proposées

Le Cnam Bretagne a enregistré **7 748** inscriptions pédagogiques

Chaque auditeur a suivi en moyenne **3,35** Unités d'Enseignement au cours de l'année

Le taux de réussite aux examens a été de **86 %**

Portrait type de l'auditeur du Cnam Bretagne

- **A parité homme-femme (50%/50%)**
- Moyenne d'âge : **36 ans**
- **64%** en emploi et **20 %** en recherche d'emploi

L'offre de formation

En 2018-2019, 644 unités d'enseignement étaient accessibles en Bretagne constitutives d'un ou plusieurs parcours parmi un choix de 102 diplômes ou certificats. Cette offre a régulièrement été enrichie depuis 10 ans.

| | Economie et gestion | Travail et société | Informatique et TIC | Sciences et techniques industrielles | Langues et communication | Total diplômes et certificats |
|-----------|---------------------|--------------------|---------------------|--------------------------------------|--------------------------|-------------------------------|
| 2009-2010 | 14 | 12 | 11 | 4 | - | 41 |
| 2010-2011 | 18 | 12 | 16 | 7 | - | 53 |
| 2011-2012 | 22 | 14 | 16 | 8 | - | 60 |
| 2012-2013 | 32 | 13 | 19 | 11 | - | 75 |
| 2013-2014 | 34 | 13 | 18 | 15 | - | 80 |
| 2014-2015 | 32 | 16 | 19 | 20 | - | 87 |
| 2015-2016 | 39 | 15 | 23 | 27 | 2 | 106 |
| 2016-2017 | 36 | 15 | 24 | 27 | 2 | 104 |
| 2017-2018 | 35 | 16 | 24 | 30 | 2 | 107 |
| 2018-2019 | 30 | 15 | 19 | 37 | 1 | 102 |

L'offre d'enseignement est structurée autour de quatre grands pôles métiers : économie et gestion, travail et société, informatique et TIC, sciences et techniques industrielles. S'y ajoute un pôle transverse centré sur des compétences en communication et langues.

Sciences et Techniques Industrielles : acoustique, agroalimentaire, qualité et sécurité alimentaire, agronomie, génie civil et BTP, bilan énergétique des bâtiments, gestion et traitement des eaux, génie des procédés, électrotechnique, énergies renouvelables, froid et climatisation, instrumentation et mesures, machines et moteurs, mécanique des fluides, mécanique des sols, métallurgie, nucléaire et radiation, polymères et adhésifs...

Numérique : e-commerce, architecture des machines, bases de données, systèmes d'information, bureautique, conduite de projet, programmation et génie logiciel, réseaux, serveurs, web, multimédia, cybersécurité, électronique, automatisme, applications mobiles, intelligence artificielle, Open data, Télécoms...

Travail et société : gestion des ressources humaines, droit du travail, gestion de la paie, sécurité et santé au travail, ergonomie, formation des adultes, handicap, psychologie du travail, sociologie du travail...

Économie et Gestion : bases de la comptabilité, comptabilité approfondie, contrôle de gestion, gestion de la qualité, expertise comptable, finance, fiscalité et droit des affaires, gestion de la santé, management, marketing, vente, prospective, développement des territoires, gestion des collectivités territoriales, transport, logistique...

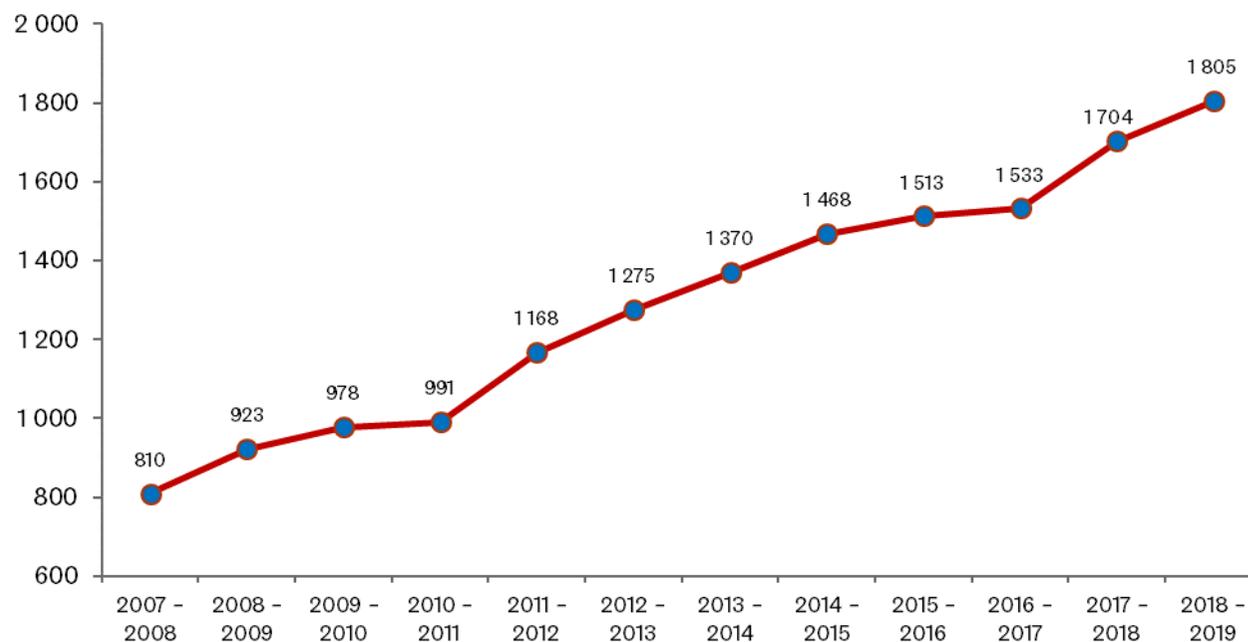
Communication et Langues : anglais, communication écrite et orale, techniques de négociation, culture et patrimoine scientifique et technique, relations internationales, culture générale...

Les inscrits et inscriptions

NOMBRE D'AUDITEURS (INSCRITS PHYSIQUES)

Avec un effectif de 1 805 auditeurs en 2018-2019, le nombre d'adultes inscrits au Cnam Bretagne (ci-après dénommés « auditeurs Cnam Bretagne ») a enregistré une augmentation de 122 % sur les douze dernières années. À ces publics, s'ajoutent les 1 341 adultes résidant dans d'autres territoires en France ou à l'étranger et suivant au moins une formation à distance dispensée par le Cnam Bretagne.

| | 2007 - 2008 | 2008 - 2009 | 2009 - 2010 | 2010 - 2011 | 2011 - 2012 | 2012 - 2013 | 2013 - 2014 | 2014 - 2015 | 2015 - 2016 | 2016 - 2017 | 2017 - 2018 | 2018 - 2019 | Evol. sur 1 an | Evol. sur 12 ans |
|----------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------------|------------------|
| Auditeurs Cnam Bretagne | 810 | 923 | 978 | 991 | 1 168 | 1 275 | 1 370 | 1 468 | 1 513 | 1 533 | 1 704 | 1 805 | +5,9% | +122,8% |
| Auditeurs extérieurs (FOD) | 680 | 1 003 | 1 440 | 978 | 1 266 | 1 111 | 1 152 | 1 251 | 1 248 | 1 199 | 1 151 | 1 341 | +16,5% | +97,2% |
| Total général | 1 490 | 1 926 | 2 418 | 1 969 | 2 434 | 2 386 | 2 522 | 2 719 | 2 761 | 2 732 | 2 855 | 3 146 | +10,2% | +111,1% |



INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

7 748 formations ont été suivies en 2018-2019 au Cnam Bretagne. 5 910 formations ont été suivies par des auditeurs du Cnam Bretagne, 1 838 inscriptions proviennent d'auditeurs inscrits dans une autre région.

| | 2007 - 2008 | 2008 - 2009 | 2009 - 2010 | 2010 - 2011 | 2011 - 2012 | 2012 - 2013 | 2013 - 2014 | 2014 - 2015 | 2015 - 2016 | 2016 - 2017 | 2017 - 2018 | 2018 - 2019 | Répartition 2018 - 2019 | Evol. sur 1 an | Evol. sur 12 ans |
|---------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------------------|-------------------|---------------------|
| Inscriptions Cnam Bretagne | 2 774 | 3 168 | 3 407 | 3 025 | 3 661 | 4 039 | 4 125 | 4 799 | 4 997 | 5 296 | 5 515 | 5 910 | 76,28% | +7,2% | +113,0% |
| FOD Bretagne | 1 174 | 1 475 | 1 619 | 844 | 935 | 909 | 927 | 972 | 1 008 | 1 112 | 1 114 | 1 177 | 15,19% | +5,7% | +0,3% |
| FOD hors Bretagne | 347 | 246 | 323 | 631 | 1 028 | 1 060 | 1 155 | 1 166 | 1 232 | 1 345 | 1 253 | 1 387 | 17,90% | +10,7% | +299,7% |
| FOD Intec | 120 | 192 | 111 | 158 | 221 | 281 | 219 | 240 | 286 | 289 | 260 | 209 | 2,70% | -19,6% | +74,2% |
| Mixte | 671 | 544 | 668 | 966 | 962 | 982 | 934 | 973 | 955 | 746 | 817 | 709 | 9,15% | -13,2% | +5,7% |
| Présentiel | 305 | 560 | 491 | 225 | 322 | 281 | 481 | 840 | 923 | 1 137 | 1 304 | 1 298 | 16,75% | -0,5% | +325,6% |
| Tutorat | 58 | 31 | 55 | 100 | 147 | 104 | 147 | 304 | 353 | 418 | 421 | 439 | 5,67% | +4,3% | +656,9% |
| Test Bulat | 99 | 120 | 140 | 83 | 1 | 70 | 101 | 107 | 122 | 104 | 87 | 165 | 2,13% | +89,7% | +66,7% |
| Test C2i | | | | 18 | 45 | 253 | 80 | 93 | 78 | 97 | 104 | 43 | 0,55% | -58,7% | #DIV/0! |
| Alternance | | | | | | 99 | 81 | 104 | 40 | 48 | 155 | 483 | 6,23% | +211,6% | #DIV/0! |
| Inscriptions extérieures (FOD) | 922 | 1 393 | 2 015 | 1 224 | 1 617 | 1 387 | 1 502 | 1 535 | 1 531 | 1 471 | 1 516 | 1 838 | 23,72% | +21,2% | +99,3% |
| Total des inscriptions | 3 696 | 4 561 | 5 422 | 4 249 | 5 278 | 5 426 | 5 627 | 6 334 | 6 528 | 6 767 | 7 031 | 7 748 | 100,00% | +10,2% | +109,6% |

Légende

FOD : Formation ouverte à distance ;

INTEC : Institut des techniques économiques et comptables (formations aux métiers de l'expertise comptable) ;

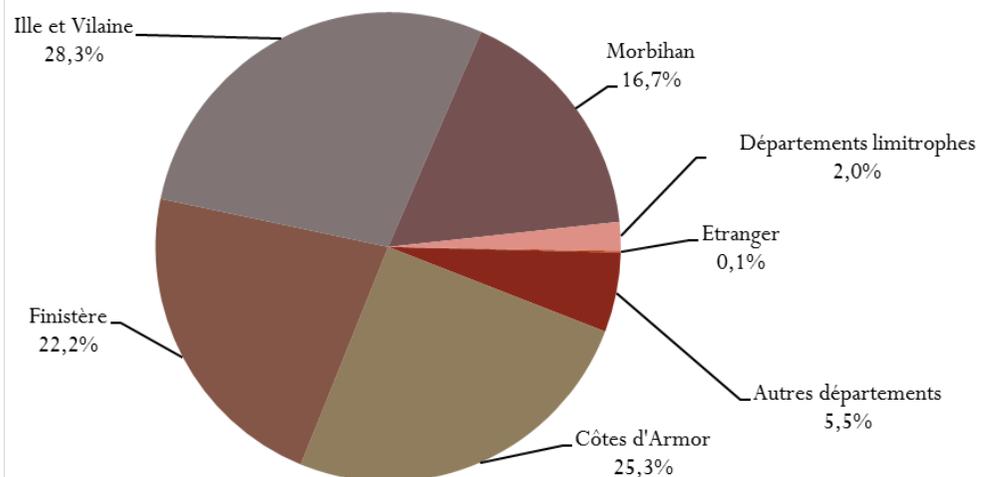
Mixte : formation présentielle + formation en ligne ;

Test Bulats : test de niveau d'anglais

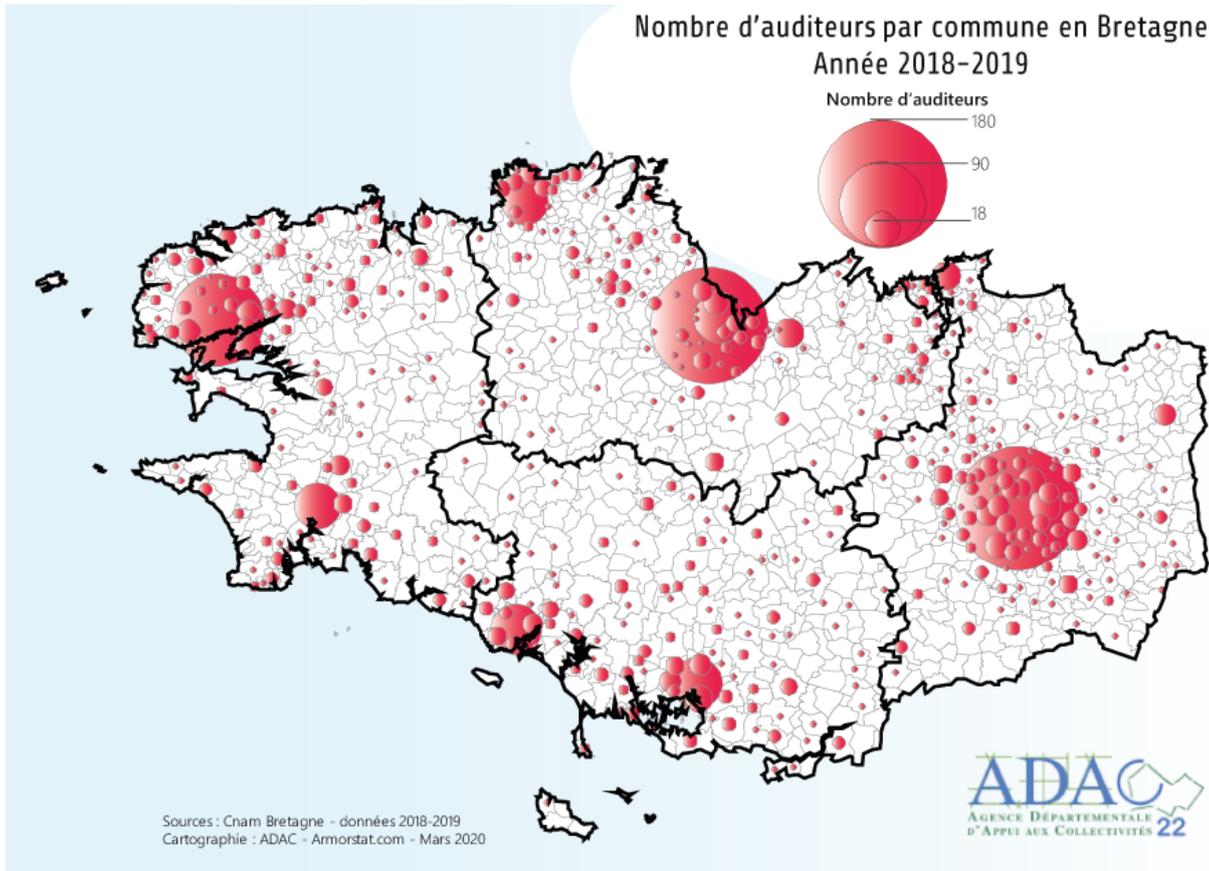
Données géographiques (auditeurs inscrits au Cnam Bretagne)

DEPARTEMENTS DE RESIDENCE

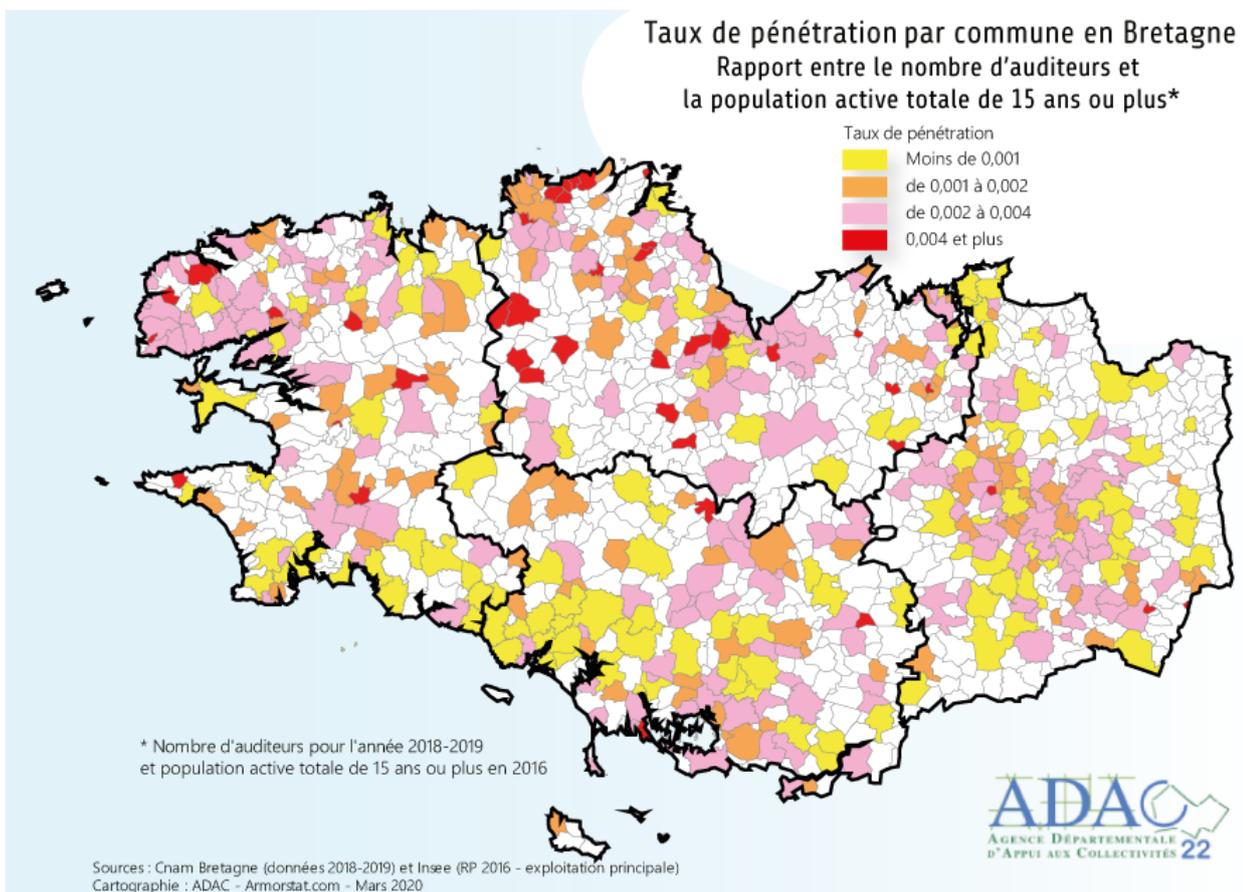
| | 2007 - 2008 | 2008 - 2009 | 2009 - 2010 | 2010 - 2011 | 2011 - 2012 | 2012 - 2013 | 2013 - 2014 | 2014 - 2015 | 2015 - 2016 | 2016 - 2017 | 2017 - 2018 | 2018 - 2019 | Répartition 2018 - 2019 | Evol. sur 1 an | Evol. sur 12 ans |
|--------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-------------------------|----------------|------------------|
| Départements bretons | 757 | 849 | 897 | 914 | 1 081 | 1 205 | 1 301 | 1 405 | 1 437 | 1 444 | 1 592 | 1 668 | 92,4% | +4,8% | +120,3% |
| 35 | 269 | 334 | 334 | 377 | 439 | 448 | 488 | 500 | 480 | 442 | 502 | 510 | 30,6% | +1,6% | +89,6% |
| 29 | 232 | 246 | 254 | 229 | 262 | 305 | 347 | 338 | 348 | 355 | 393 | 400 | 24,0% | +1,8% | +72,4% |
| 22 | 149 | 160 | 179 | 169 | 216 | 262 | 248 | 312 | 362 | 410 | 438 | 456 | 27,3% | +4,1% | +206,0% |
| 56 | 107 | 109 | 130 | 139 | 164 | 190 | 218 | 255 | 247 | 237 | 259 | 302 | 18,1% | +16,6% | +182,2% |
| Départements limitrophes | 18 | 22 | 21 | 21 | 20 | 22 | 33 | 33 | 34 | 33 | 40 | 36 | 2,0% | -10,0% | +100,0% |
| 44 | 7 | 6 | 9 | 8 | 10 | 14 | 17 | 14 | 18 | 17 | 20 | 16 | 44,4% | -20,0% | +128,6% |
| 49 | 3 | 3 | 2 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 3 | 3 | 8 | 7 | 19,4% | -12,5% | +133,3% |
| 50 | 4 | 9 | 4 | 5 | 4 | 4 | 9 | 10 | 10 | 8 | 7 | 2 | 5,6% | -71,4% | -50,0% |
| 53 | 4 | 4 | 6 | 8 | 6 | 3 | 7 | 9 | 3 | 5 | 5 | 11 | 30,6% | +120,0% | +175,0% |
| Autres départements | 26 | 30 | 39 | 55 | 63 | 46 | 34 | 28 | 40 | 54 | 70 | 99 | 5,5% | +41,4% | +280,8% |
| Etranger | 4 | 6 | 5 | 1 | 4 | 2 | 2 | 1 | 2 | 2 | 2 | 2 | 0,1% | +0,0% | -50,0% |
| Total | 805 | 907 | 962 | 991 | 1 168 | 1 275 | 1 370 | 1 467 | 1 513 | 1 533 | 1 704 | 1 805 | 100,0% | +5,9% | +124,2% |



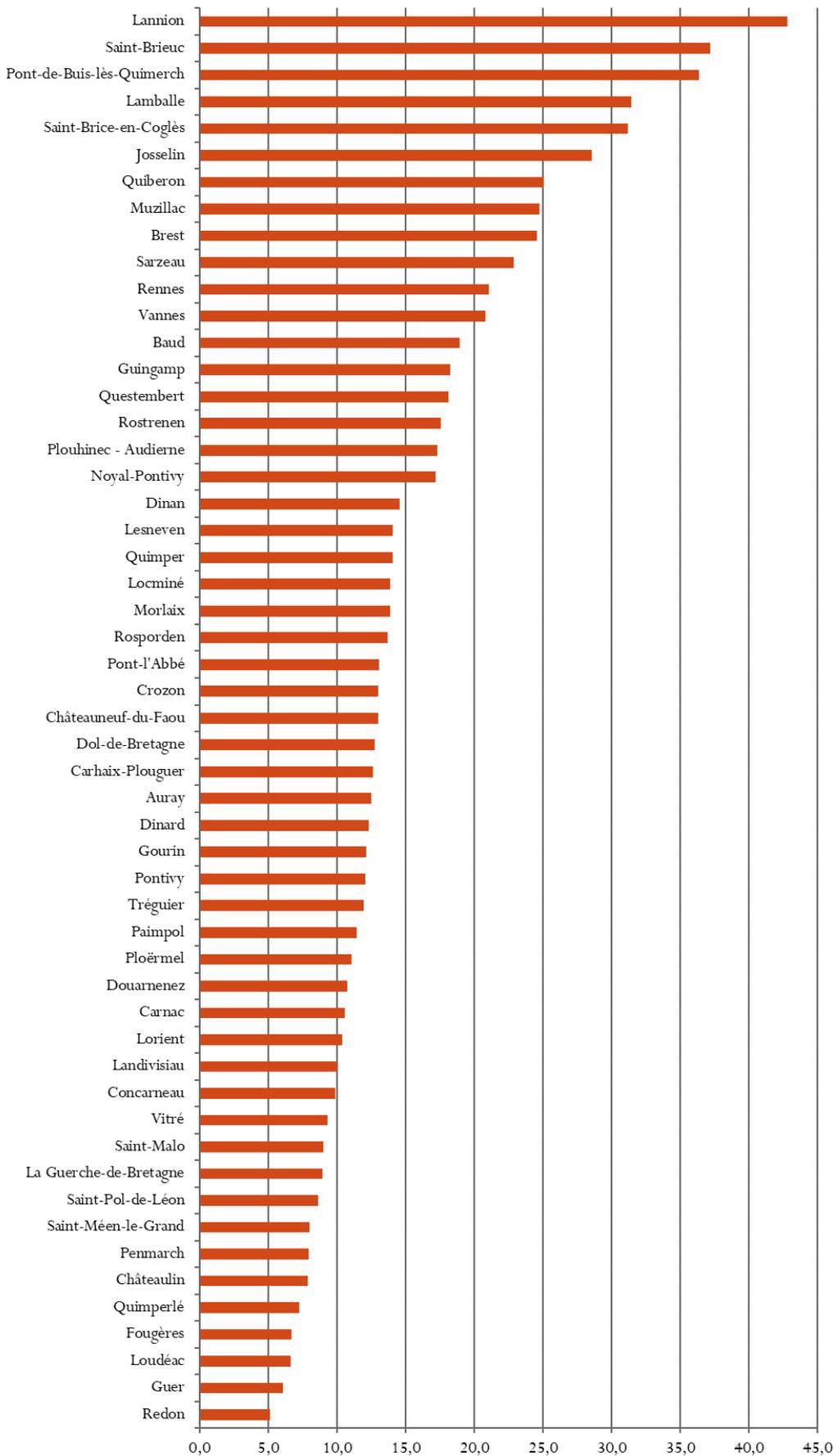
NOMBRE D'AUDITEURS PAR COMMUNE DE RESIDENCE



TAUX DE PENETRATION PAR COMMUNE



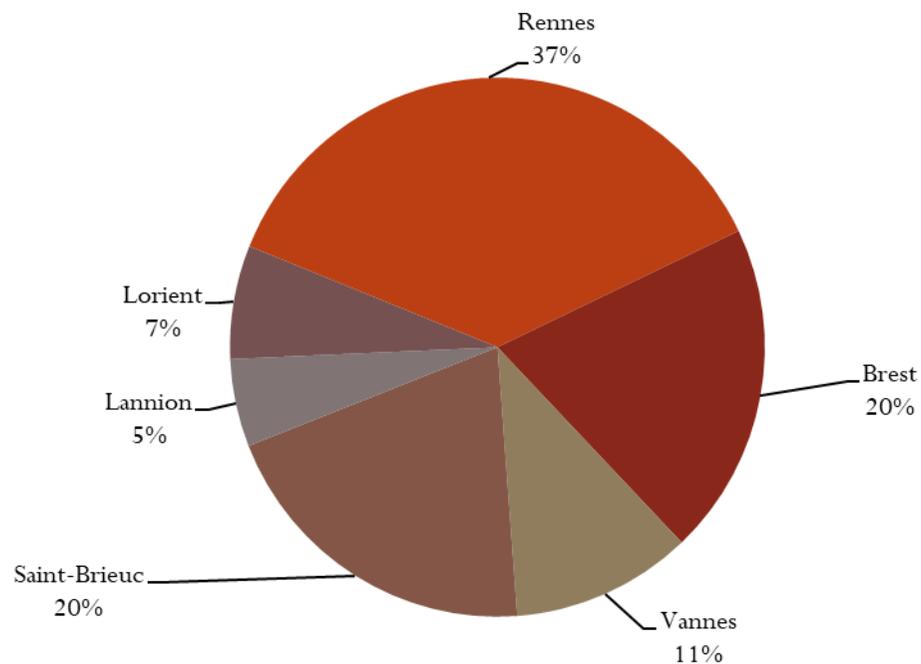
TAUX DE PENETRATION PAR AIRE URBAINE



Taux pour 20 000 actifs

REPARTITION PAR CENTRE D'INSCRIPTION

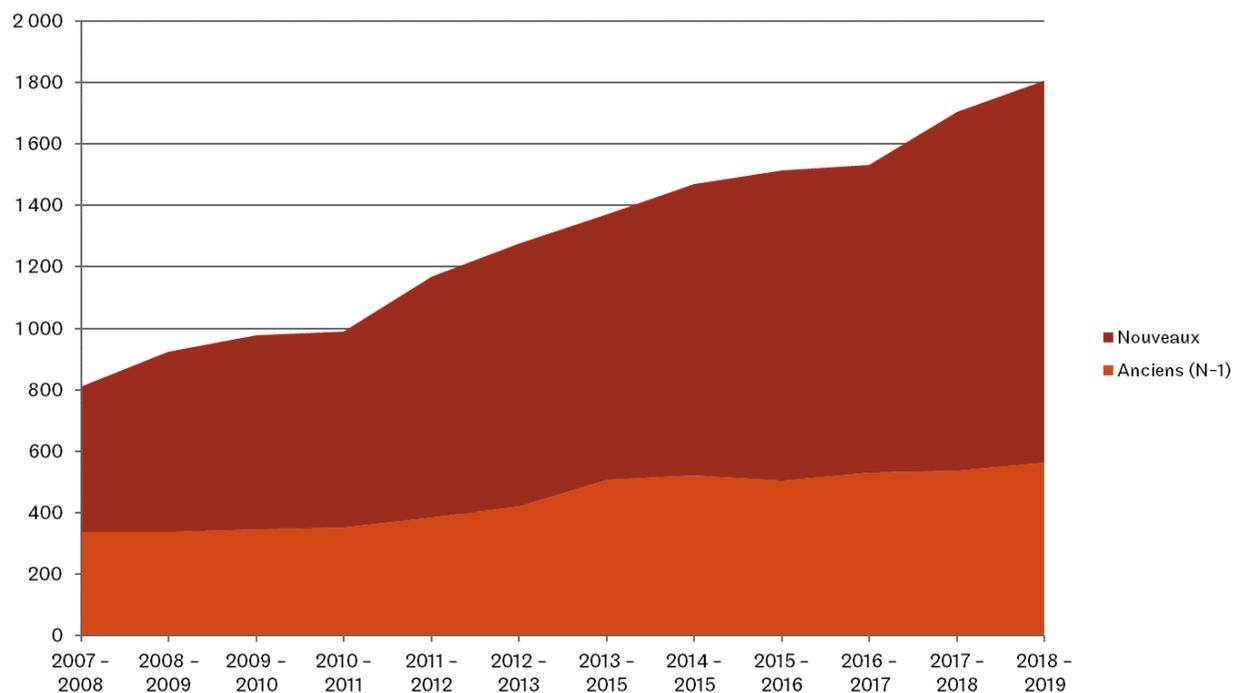
| | 2007 - 2008 | 2008 - 2009 | 2009 - 2010 | 2010 - 2011 | 2011 - 2012 | 2012 - 2013 | 2013 - 2014 | 2014 - 2015 | 2015 - 2016 | 2016 - 2017 | 2017 - 2018 | 2018 - 2019 | Evolution sur 1 an | Evolution sur 12 ans |
|--------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------------|----------------------|
| Rennes | 316 | 378 | 395 | 451 | 511 | 497 | 550 | 543 | 547 | 497 | 597 | 664 | +11,2% | +110,1% |
| Brest | 236 | 217 | 196 | 186 | 249 | 317 | 347 | 337 | 348 | 342 | 358 | 361 | +0,8% | +53,0% |
| Vannes | 105 | 103 | 125 | 126 | 159 | 190 | 200 | 253 | 233 | 167 | 171 | 197 | +15,2% | +87,6% |
| Saint-Brieuc | 111 | 142 | 151 | 140 | 148 | 201 | 204 | 249 | 304 | 351 | 360 | 365 | +1,4% | +228,8% |
| Lannion | 42 | 48 | 60 | 42 | 72 | 70 | 69 | 86 | 81 | 91 | 106 | 95 | -10,4% | +126,2% |
| Lorient | | | | | | | | | | 60 | 81 | 123 | +51,9% | |
| Vitré | | | | | | | | | | 25 | 31 | | | |
| Quimper | | 35 | 51 | 46 | 29 | | | | | | | | | |
| Total auditeurs Cnam Bretagne | 810 | 923 | 978 | 991 | 1 168 | 1 275 | 1 370 | 1 468 | 1 513 | 1 533 | 1 704 | 1 805 | +5,9% | +122,8% |



Profil des auditeurs (auditeurs inscrits au Cnam Bretagne)

PROPORTION ENTRE ANCIENS (N-1) ET NOUVEAUX AUDITEURS

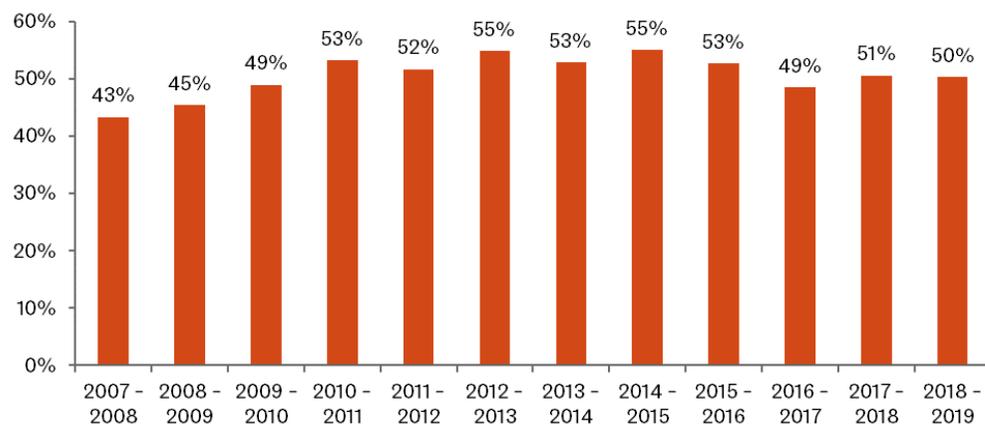
| | 2007 - 2008 | 2008 - 2009 | 2009 - 2010 | 2010 - 2011 | 2011 - 2012 | 2012 - 2013 | 2013 - 2015 | 2014 - 2015 | 2015 - 2016 | 2016 - 2017 | 2017 - 2018 | 2018 - 2019 | Evol. sur 1 an | Evol. sur 12 ans |
|---------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------------|---------------------|
| Anciens (N-1) | 337 | 337 | 347 | 351 | 384 | 419 | 506 | 523 | 505 | 532 | 538 | 564 | +4,8% | +67,4% |
| Nouveaux | 473 | 586 | 631 | 640 | 784 | 856 | 864 | 945 | 1 008 | 1 001 | 1 166 | 1 241 | +6,4% | +162,4% |
| Total général | 810 | 923 | 978 | 991 | 1 168 | 1 275 | 1 370 | 1 468 | 1 513 | 1 533 | 1 704 | 1 805 | +5,9% | +122,8% |



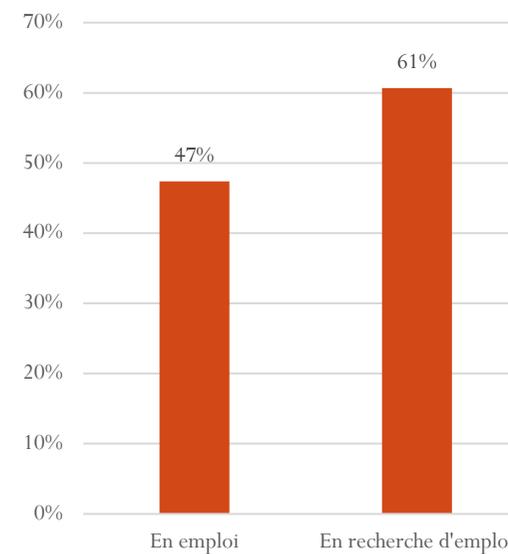
TAUX DE REINSCRIPTION PAR RAPPORT A N-1

| 2008 - 2009 | 2009 - 2010 | 2010 - 2011 | 2011 - 2012 | 2012 - 2013 | 2013 - 2014 | 2014 - 2015 | 2015 - 2016 | 2016 - 2017 | 2017 - 2018 | 2018 - 2019 |
|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 41,6% | 37,6% | 35,9% | 38,7% | 35,9% | 39,7% | 38,2% | 34,4% | 35,2% | 35,1% | 33,1% |

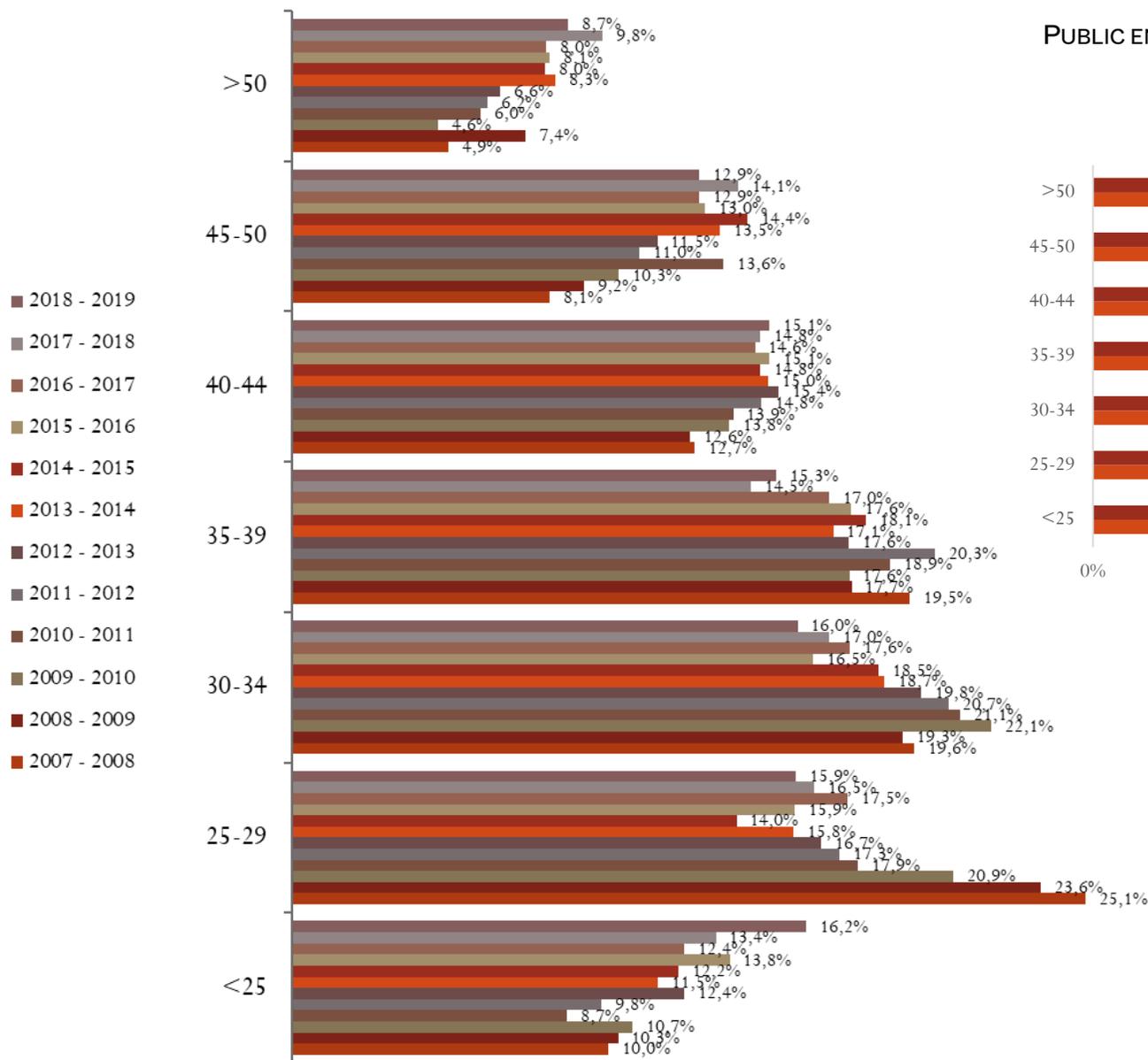
TAUX DE FEMINISATION



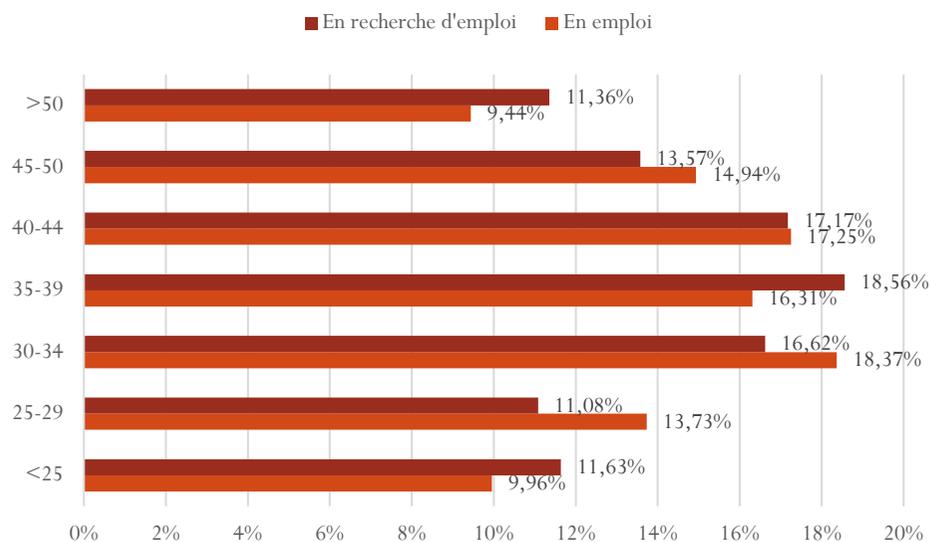
TAUX DE FEMINISATION PUBLIC EN EMPLOI/ EN RECHERCHE D'EMPLOI (année 2018-2019)



TRANCHES D'AGE



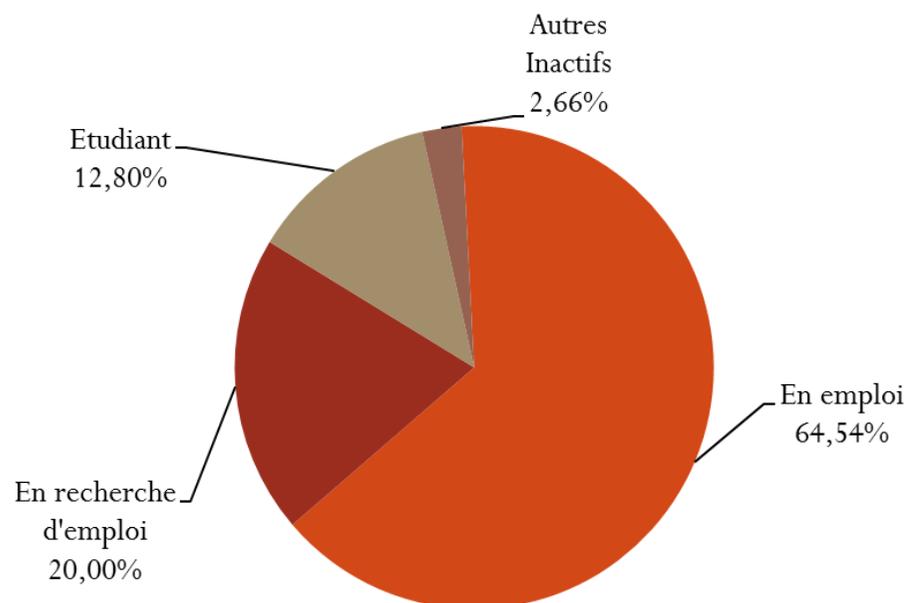
PUBLIC EN EMPLOI/ EN RECHERCHE D'EMPLOI (année 2018-2019)



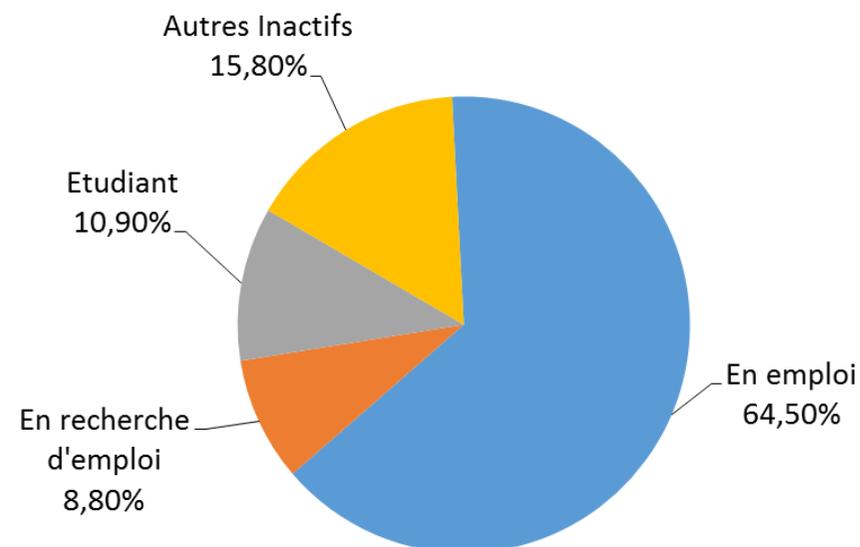
SITUATION FACE A L'EMPLOI

| | 2007 - 2008 | 2008 - 2009 | 2009 - 2010 | 2010 - 2011 | 2011 - 2012 | 2012 - 2013 | 2013 - 2014 | 2014 - 2015 | 2015 - 2016 | 2016 - 2017 | 2017 - 2018 | 2018 - 2019 | Evolution sur 1 an | Evolution sur 12 ans |
|-----------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------------|----------------------|
| En emploi | 499 | 527 | 646 | 712 | 803 | 821 | 875 | 929 | 967 | 994 | 1 067 | 1 165 | +9,2% | +133,5% |
| En recherche d'emploi | 289 | 370 | 295 | 251 | 295 | 348 | 380 | 397 | 360 | 334 | 385 | 361 | -6,2% | +24,9% |
| Etudiant | 13 | 13 | 20 | 12 | 38 | 65 | 81 | 108 | 147 | 161 | 203 | 231 | +13,8% | +1676,9% |
| Autres Inactifs | 9 | 13 | 17 | 16 | 32 | 41 | 34 | 34 | 39 | 44 | 49 | 48 | -2,0% | +433,3% |
| Total général | 810 | 923 | 978 | 991 | 1 168 | 1 275 | 1 370 | 1 468 | 1 513 | 1 533 | 1 704 | 1 805 | +5,9% | +122,8% |

Actifs inscrits au Cnam Bretagne en 2018-2019



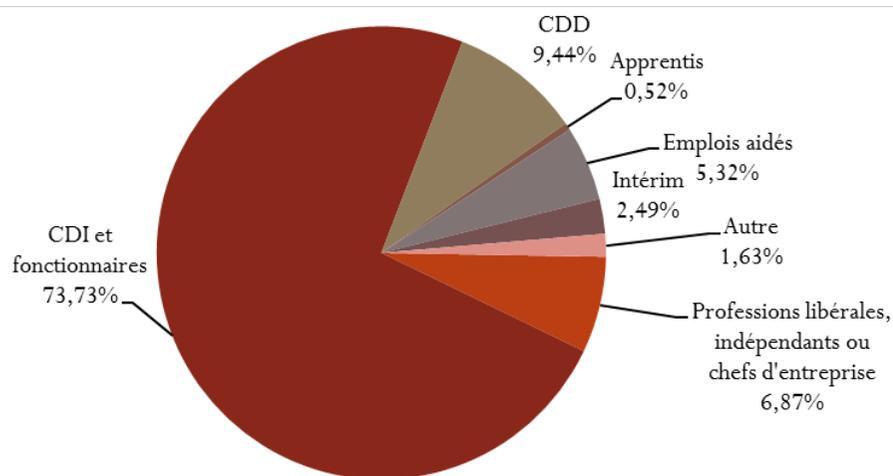
Actifs en Bretagne (population de 15-64 ans en 2016 - source INSEE)



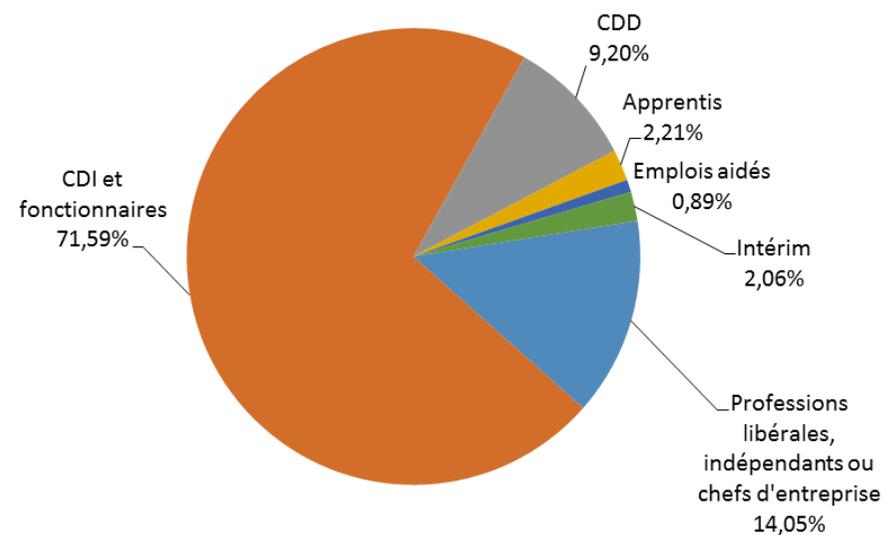
TYPE DE CONTRAT DES AUDITEURS EN EMPLOI

| | 2009 - 2010 | 2010 - 2011 | 2011 - 2012 | 2012 - 2013 | 2013 - 2014 | 2014 - 2015 | 2015 - 2016 | 2016 - 2017 | 2017 - 2018 | 2018 - 2019 | Evolution sur 1 an |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|--------------|--------------------|
| Professions libérales, indépendants ou chefs d'entreprise | 83 | 53 | 47 | 62 | 75 | 54 | 51 | 70 | 90 | 80 | -11,1% |
| CDI et fonctionnaires | 512 | 536 | 636 | 631 | 648 | 753 | 747 | 718 | 804 | 859 | +6,8% |
| CDD | 39 | 74 | 73 | 76 | 70 | 69 | 92 | 87 | 95 | 110 | +15,8% |
| Apprentis | 9 | 18 | 5 | 13 | 13 | 7 | 10 | 12 | 1 | 6 | +500,0% |
| Emplois aidés | 2 | 9 | 9 | 7 | 14 | 17 | 20 | 51 | 33 | 62 | +87,9% |
| Intérim | 1 | 11 | 16 | 12 | 19 | 12 | 15 | 20 | 27 | 29 | +7,4% |
| Autre | 19 | 11 | 17 | 20 | 36 | 17 | 32 | 36 | 17 | 19 | +11,8% |
| Total général | 562 | 712 | 803 | 821 | 875 | 929 | 967 | 994 | 1 067 | 1 165 | +9,2% |

Inscrits au Cnam Bretagne (population en emploi en 2018-2019)

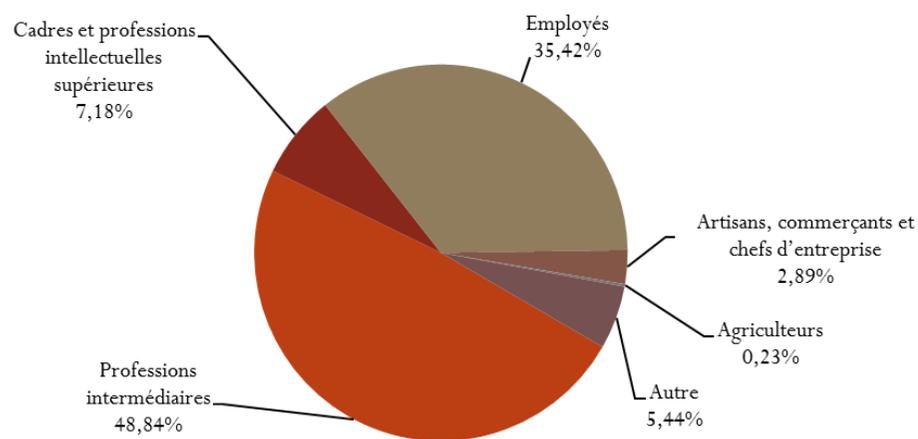


Population en emploi en Bretagne (population de 15-64 ans en 2016 - source INSEE)

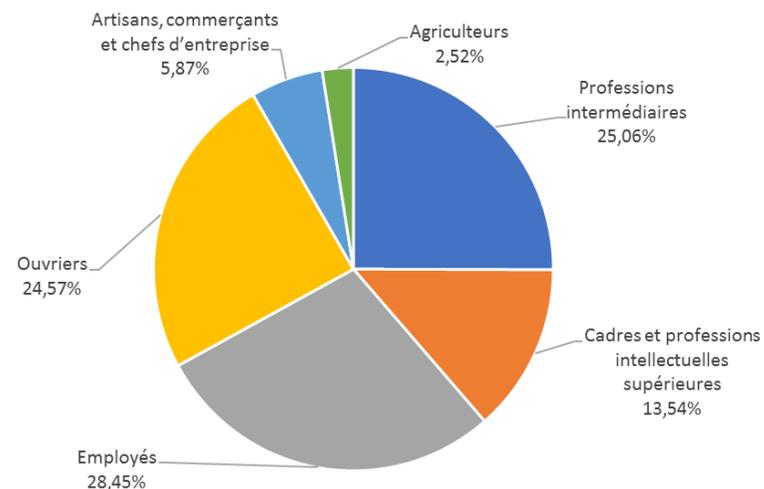


PROFESSION DES AUDITEURS EN EMPLOI

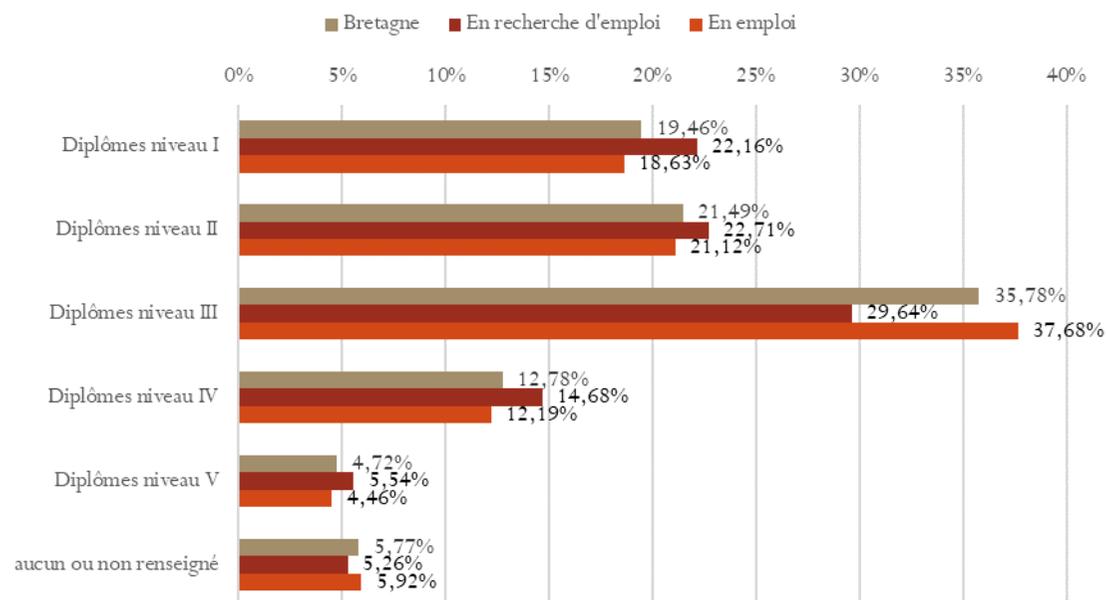
Inscrits au Cnam Bretagne (population en emploi en 2018-2019)



Population en emploi en Bretagne (population de 15-64 ans en 2016 - source INSEE)



NIVEAU DE DIPLOME LE PLUS ELEVE



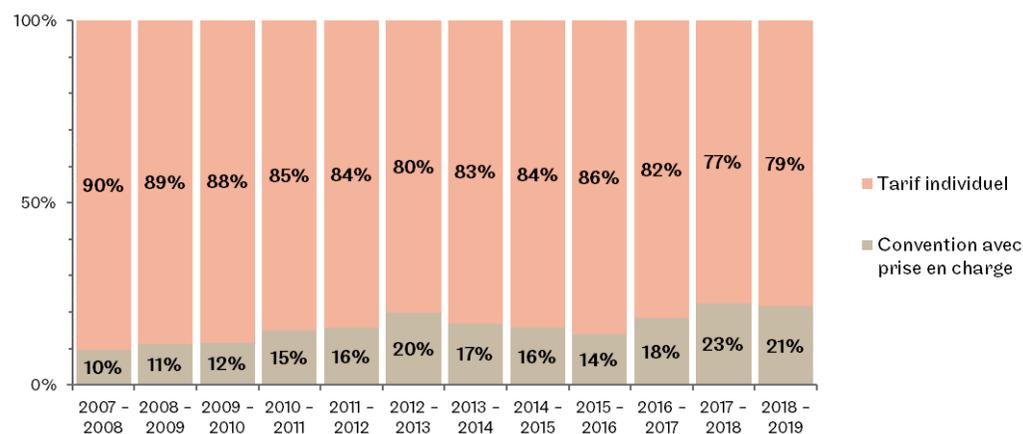
| ANCIENNE NOMENCLATURE (1969) | NOUVELLE NOMENCLATURE AU 01.01.2020 | EQUIVALENCE |
|------------------------------|-------------------------------------|---|
| - | Niveau 1 | Savoirs de base |
| - | Niveau 2 | - |
| Niveau V | Niveau 3 | CAP, BEP |
| Niveau IV | Niveau 4 | Bac |
| Niveau III | Niveau 5 | Bac + 2 : DUT/BTS |
| Niveau II | Niveau 6 | Licence, licence professionnelle, maîtrise, master |
| Niveau I | Niveau 7 | Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur |
| Niveau I | Niveau 8 | Doctorat, habilitation à diriger des recherches |

Origine du financement et volume d'enseignement

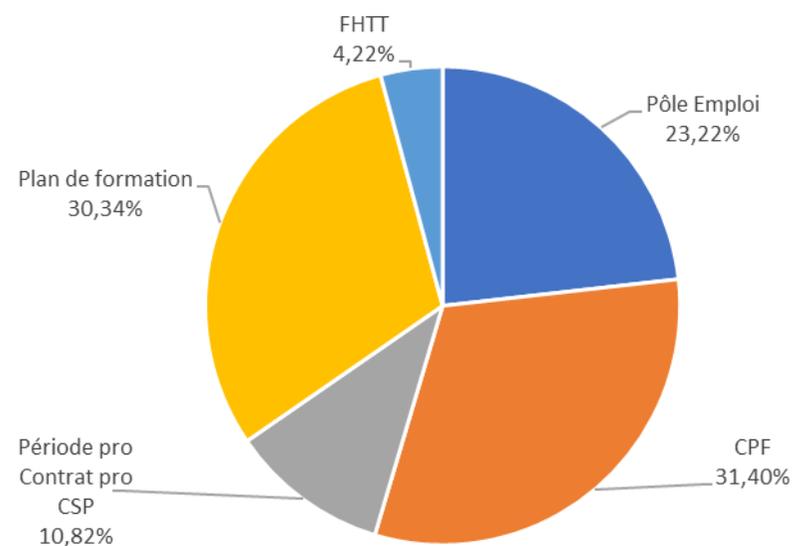
ORIGINE DU FINANCEMENT DES FORMATIONS

| | 2007 - 2008 | 2008 - 2009 | 2009 - 2010 | 2010 - 2011 | 2011 - 2012 | 2012 - 2013 | 2013 - 2014 | 2014 - 2015 | 2015 - 2016 | 2016 - 2017 | 2017 - 2018 | 2018 - 2019 |
|----------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Convention | 262 | 333 | 384 | 398 | 474 | 655 | 571 | 537 | 485 | 739 | 930 | 1 312 |
| Individuel | 2 472 | 2 615 | 2 928 | 2 264 | 2 532 | 2 686 | 2 808 | 2 868 | 2 977 | 3 272 | 3 202 | 3 264 |
| Total général | 2 734 | 2 948 | 3 312 | 2 662 | 3 006 | 3 341 | 3 379 | 3 405 | 3 462 | 4 011 | 4 132 | 4 576 |

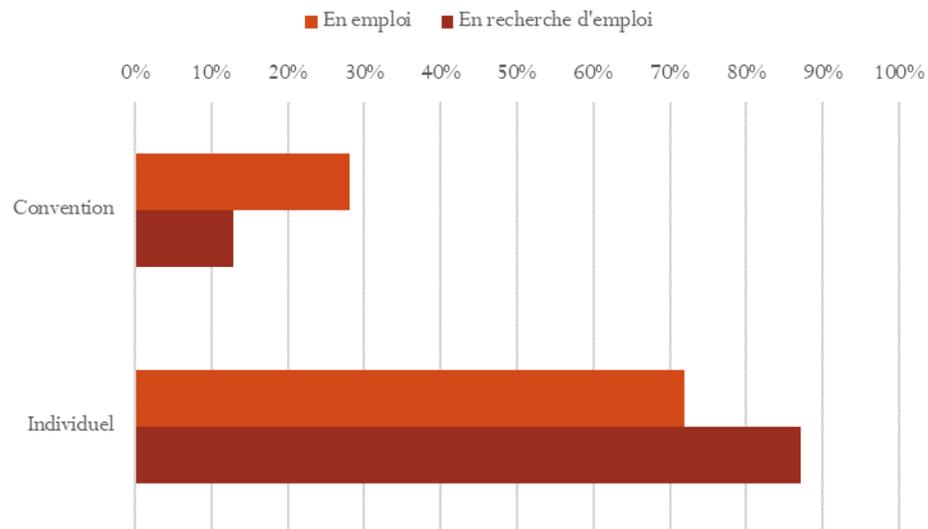
Sur les 5 910 formations suivies par des auditeurs du Cnam Bretagne, 1 334 formations ont été exonérées du coût de formation.



CONVENTIONS : DISPOSITIFS SOLLICITES (ANNEE 2018-2019)



ORIGINE DU FINANCEMENT
PUBLIC EN EMPLOI / EN RECHERCHE D'EMPLOI
(ANNEE 2018-2019)



NOMBRE D'UNITES D'ENSEIGNEMENT PAR AUDITEUR

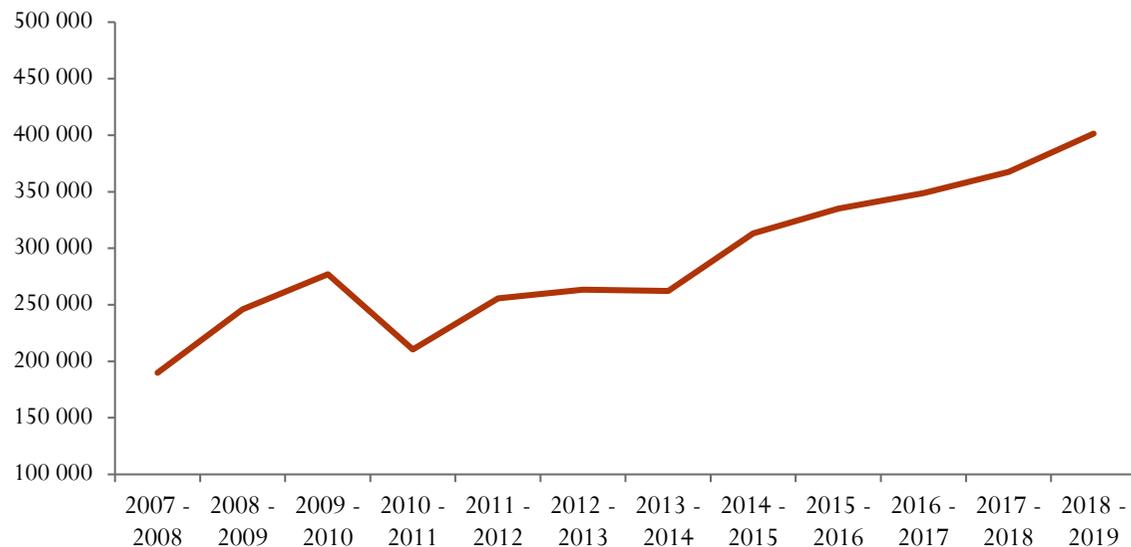
| | 2007 - 2008 | 2008 - 2009 | 2009 - 2010 | 2010 - 2011 | 2011 - 2012 | 2012 - 2013 | 2013 - 2014 | 2014 - 2015 | 2015 - 2016 | 2016 - 2017 | 2017 - 2018 | 2018 - 2019 | Evol. sur 1 an | Evol. sur 12 ans |
|---------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------------|------------------|
| Moyenne d'UE par auditeur | 3,42 | 3,43 | 3,48 | 3,05 | 3,13 | 3,17 | 3,01 | 3,27 | 3,31 | 3,45 | 3,24 | 3,35 | +3,6% | -2,1% |

NOMBRE D'UNITES D'ENSEIGNEMENT PAR AUDITEUR - PUBLIC EN EMPLOI / EN RECHERCHE EMPLOI

| | 2010 - 2011 | 2011 - 2012 | 2012 - 2013 | 2013 - 2014 | 2014 - 2015 | 2015 - 2016 | 2016 - 2017 | 2017 - 2018 | 2018 - 2019 |
|-----------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| En emploi | 2,9 | 3,1 | 3,0 | 2,9 | 3,0 | 2,9 | 3,0 | 2,9 | 3,1 |
| En recherche d'emploi | 3,7 | 3,5 | 3,5 | 3,1 | 3,2 | 3,4 | 3,5 | 3,2 | 3,1 |

VOLUME D'HEURES STAGIAIRE DISPENSEES PAR LE CNAM BRETAGNE (HEURES PLANIFIEES INDIVIDUELLEMENT NON PONDEREES PAR L'ASSIDUITE)

| | 2007 - 2008 | 2008 - 2009 | 2009 - 2010 | 2010 - 2011 | 2011 - 2012 | 2012 - 2013 | 2013 - 2014 | 2014 - 2015 | 2015 - 2016 | 2016 - 2017 | 2017 - 2018 | 2018 - 2019 | Evol. sur 1 an | Evol. Sur 12 ans |
|-----------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------------|------------------|
| Volume horaire total | 189 848 | 246 147 | 277 107 | 210 327 | 255 705 | 263 269 | 262 214 | 313 267 | 334 979 | 348 780 | 367 650 | 401 388 | 9% | 111% |



DONT VOLUME D'HEURES ACCOMPLIES POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI (heures planifiées individuellement non pondérées par l'assiduité)

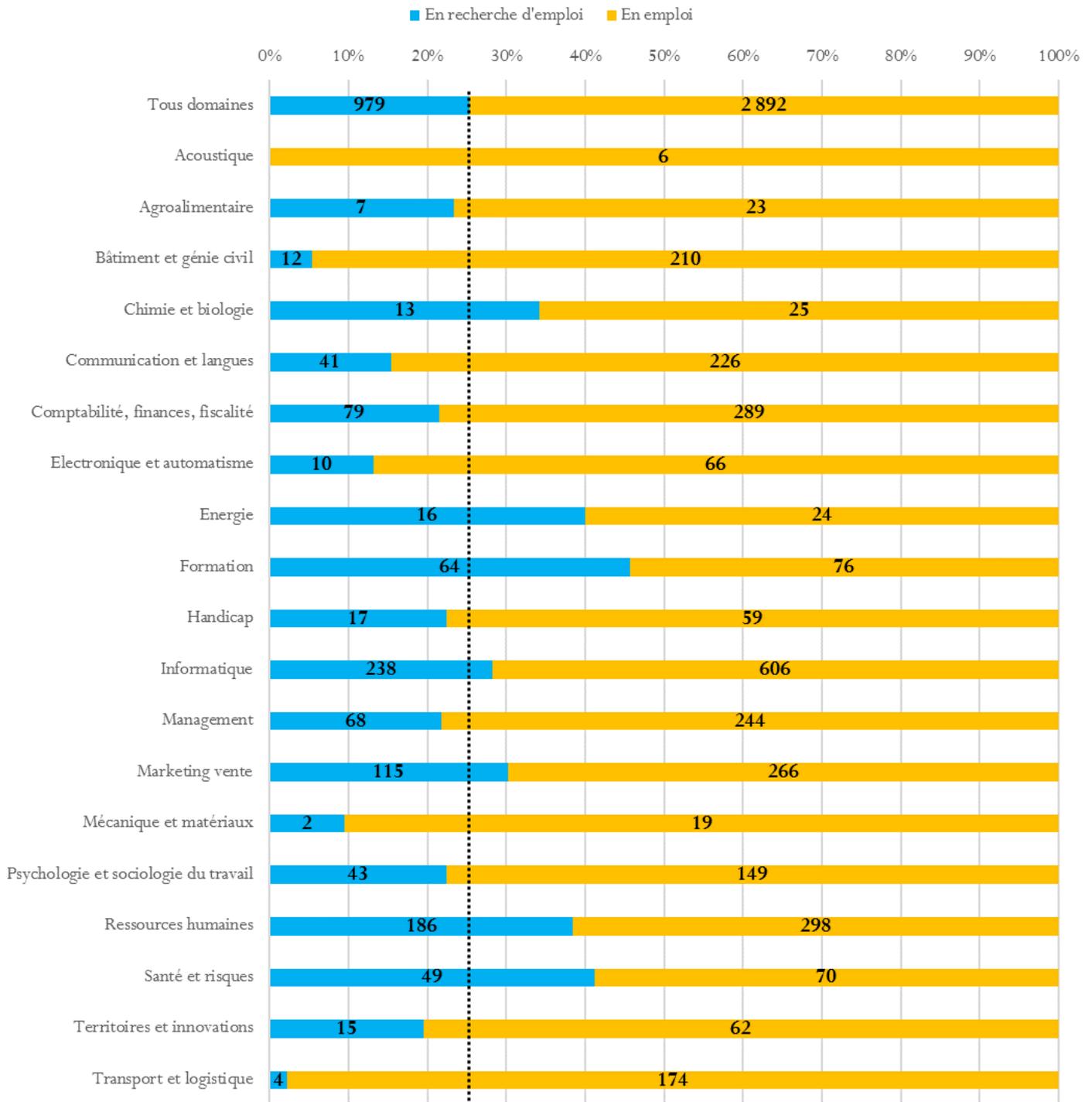
| | 2007 - 2008 | 2008 - 2009 | 2009 - 2010 | 2010 - 2011 | 2011 - 2012 | 2012 - 2013 | 2013 - 2014 | 2014 - 2015 | 2015 - 2016 | 2016 - 2017 | 2017 - 2018 | 2018 - 2019 |
|-----------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Volume horaire total | 58 907 | 74 832 | 64 870 | 52 972 | 58 115 | 69 599 | 67 116 | 67 376 | 66 424 | 69 072 | 70 007 | 58 039 |

Données pédagogiques (auditeurs inscrits au Cnam Bretagne)

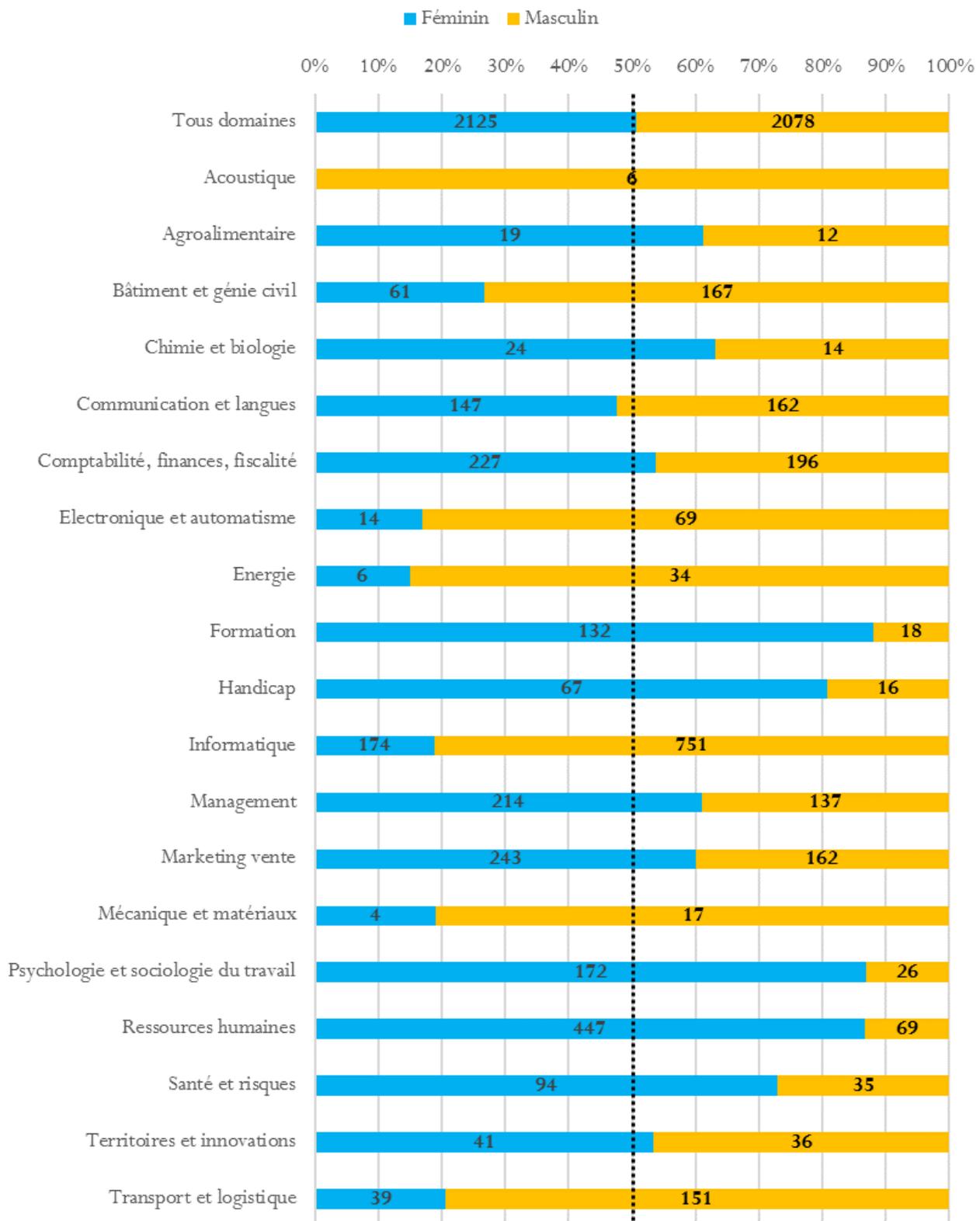
NOMBRE D'INSCRIPTIONS PAR DOMAINES DE FORMATION (ANNEE 2018-2019)



NOMBRE D'INSCRIPTIONS PAR DOMAINES DE FORMATION
PUBLIC EN EMPLOI/ EN RECHERCHE D'EMPLOI (année 2018-2019)

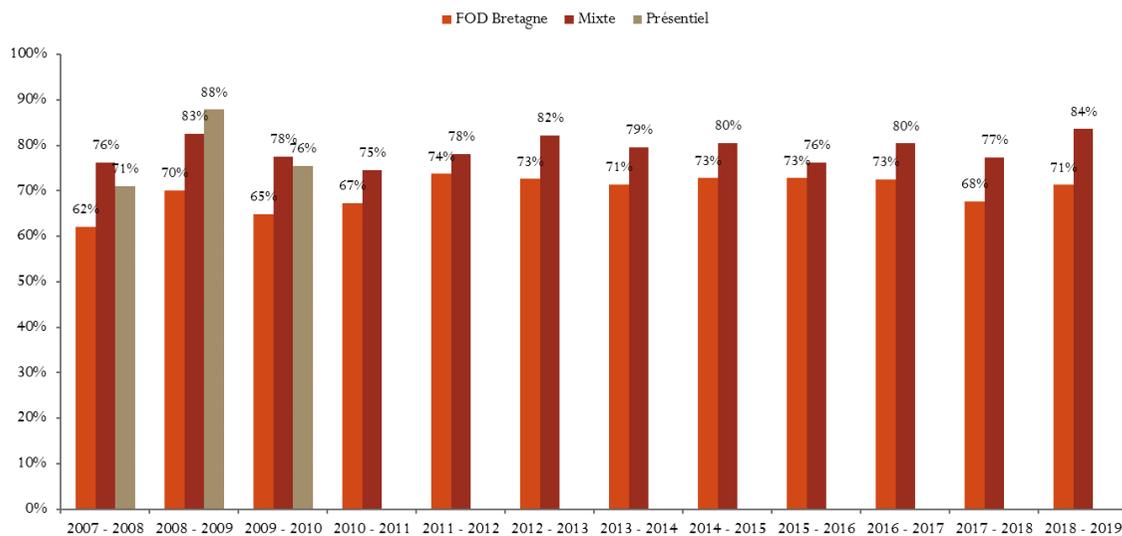


NOMBRE D'INSCRIPTIONS PAR DOMAINES DE FORMATION
REPARTITION HOMMES/FEMMES (année 2018-2019)

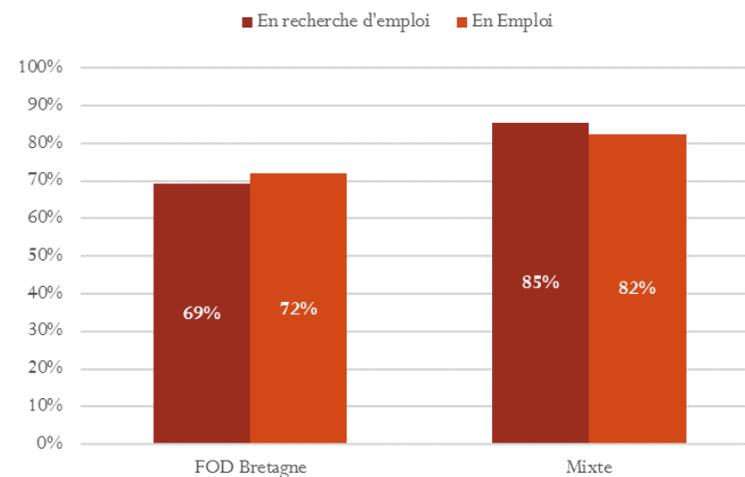


PRESENCE ET REUSSITE AUX EXAMENS - EN EMPLOI / RECHERCHE EMPLOI

Taux de présence

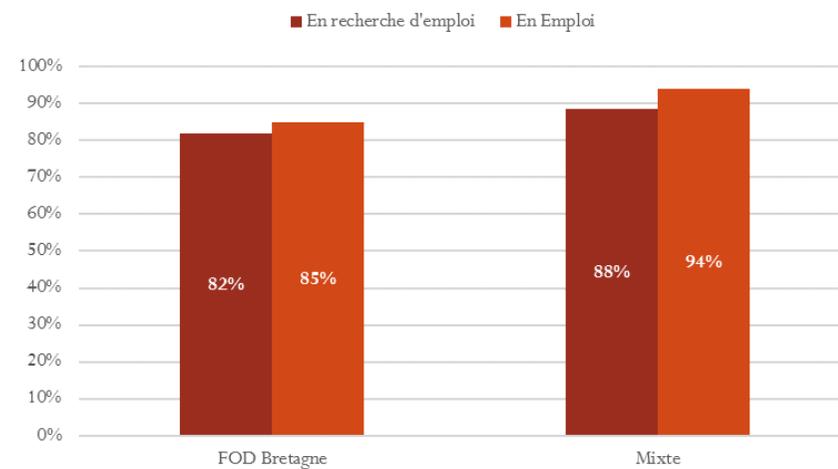


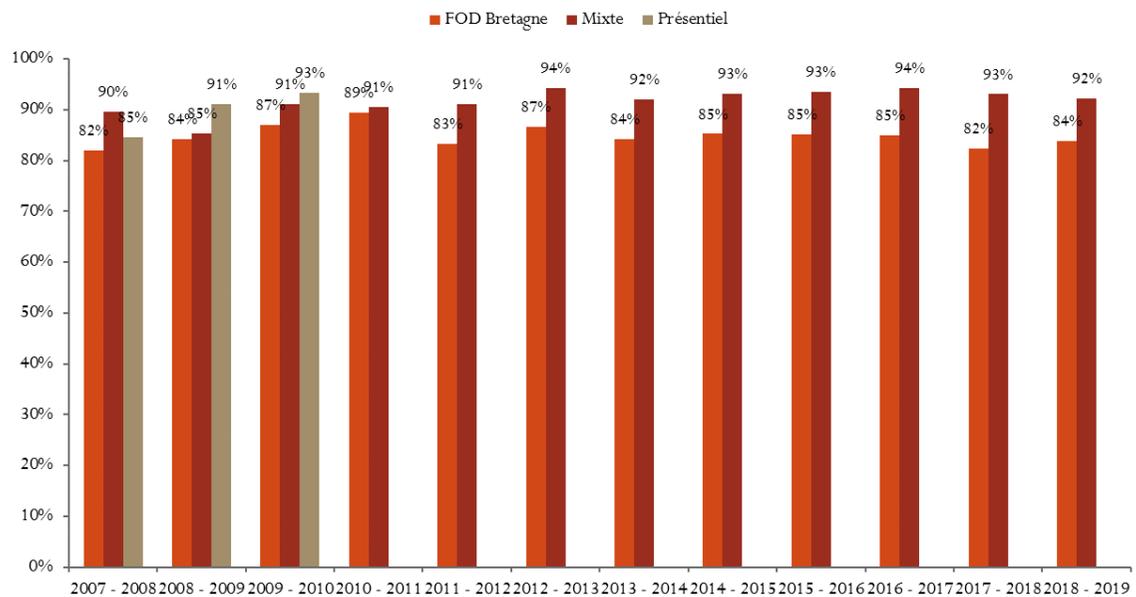
Taux de présents / inscrits



Taux de réussite

Taux de reçus / présents





7

APPRECIATION DES ENSEIGNEMENTS

Comme chaque année, la Direction Nationale des Formations du Cnam a piloté une vaste enquête nationale de qualité auprès des auditeurs du Cnam. En Bretagne, durant l'année universitaire 2018-2019, **3 616 questionnaires** ont été transmis à des auditeurs inscrits à des UE dispensées par le Cnam. 1 339 questionnaires ont été retournés complétés en tout ou partie soit un **taux de participation de 37.02 %**.

Les données portent sur 3 types d'enseignement :

- UE FOAD dispensées par le Cnam Bretagne, suivies par des auditeurs résidant ou non en Bretagne ;
- UE hybrides dispensées par le Cnam Bretagne, suivies par des auditeurs résidant en Bretagne (sont exclus les enseignements dispensés dans le cadre de la formation initiale - CSD - ou en journée, dans le cadre d'un partenariat -ICR, AFTRAL, lycées, ISSFEL - et via l'INTEC) ;
- UE FOAD dispensées par un autre CCR (Centre Cnam en Région) et suivies par des auditeurs résidant en Bretagne.

Satisfaction des auditeurs

Le taux moyen de satisfaction des enseignements FOAD et hybrides organisés en Bretagne est de **88.4 %**.

| Année universitaire 2018-2019 | Enseignements Foad dispensés par le Cnam Bretagne | Enseignements Foad dispensés par un autre CCR | Enseignements hybrides dispensés par le Cnam Bretagne |
|--|---|---|---|
| Réponses positives : <i>Plutôt satisfait(e), Tout à fait satisfait(e)</i> | 87.8 % | 81.6 % | 90.8 % |

Adéquation de l'enseignement aux attentes

31.9 % des auditeurs qui suivent une UE au Cnam Bretagne souhaitent obtenir un diplôme. 42.5 % s'inscrivent dans le but principal d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles. Il est donc important que les UE proposées permettent, grâce à des outils pédagogiques adaptés, l'acquisition rapide de compétences ciblées permettant d'enrichir un CV.

| Année universitaire 2018-2019 | Enseignements Foad (Bretagne et hors Bretagne) | Enseignements hybrides (Bretagne) |
|---|--|-----------------------------------|
| Obtenir cette UE imposée par mon cursus | 35.5 % | 31.9 % |
| Acquérir de nouvelles connaissances/compétences | 27.8 % | 28.8 % |
| Compléter connaissances/compétences | 10.8% | 11.6% |
| Me reconverter professionnellement | 12 % | 13.7 % |
| Acquérir une méthodologie | 4.3 % | 9.7 % |
| Mettre à jour mes connaissances/compétences | 5.1 % | 5.8 % |
| Etendre ma culture générale | 2.9 % | 1.3 % |
| Me spécialiser | 3.1 % | 0.9 % |

L'enseignement reçu a-t-il été en adéquation avec cette attente ?

| Année universitaire 2018-2019 | Enseignements Foad dispensés par le Cnam Bretagne | Enseignements Foad dispensés par un autre CCR | Enseignements hybrides dispensés par le Cnam Bretagne |
|---|---|---|---|
| Oui- <i>Plutôt conforme, Tout à fait conforme</i> | 90.2 % | 86.4 % | 91.2 % |

Le contenu de cet enseignement vous sera-t-il utile dans votre vie professionnelle ?

| Année universitaire 2018-2019 | Enseignements Foad dispensés par le Cnam Bretagne | Enseignements Foad dispensés par un autre CCR | Enseignements hybrides dispensés par le Cnam Bretagne |
|---|---|---|---|
| Oui- <i>Plutôt utile, Tout à fait utile</i> | 89.5 % | 81.2 % | 88.1 % |

Pôle Cnam sécurité défense

| Filière | Niveau d'entrée | Diplôme visé | 2014/ 2015 | 2015/ 2016 | 2016/ 2017 | 2017/ 2018 | 2018/ 2019 | 2019/ 2020 |
|---|---|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Analyste en Sécurité des Systèmes Télécoms, Réseaux et Informatiques | Diplôme bac+2 dans une spécialité technique ou scientifique (BTS SIO, SISR, SE... ; DUT R&T, GEII...) | Licence pro Cnam ASSTRI (passerelles sur 5 cycles Ingénieur) | 17 | 29 | 28 | 30 | 30 | 28 |
| Analyste linguiste (langue arabe) expert en géopolitique | Bac+3 langue arabe (licence, IEA, IEP, M1...) | Master I (ou II) LCE : aire culturelle arabe, musulmane et hamito-sémitique (Aix-Marseille) | 4 | 6 | 7 | 7 | 8 | 5 |
| Analyste linguiste (langue chinoise) expert en géopolitique | Bac+3 langue chinoise (licence, IEA, IEP, M1...) | Master I (ou II) LCE : aire culturelle asiatique (Aix-Marseille) | 4 | 9 | 8 | 9 | 7 | 7 |
| Analyste linguiste (langue russe) expert en géopolitique | Bac+3 langue russe (licence, IEA, IEP, M1...) | Master I (ou II) LCE : aire culturelle slave (Aix-Marseille) | | | | 10 | 10 | 6 |
| Analyste Opérationnel de Données Stratégiques | Bac +2 à Bac+4 | Licence pro Cnam Analyste criminel opérationnel | 6 | 10 | 11 | 12 | 12 | 13 |
| Total | | | 31 | 54 | 54 | 68 | 67 | 59 |

III. RAPPORT FINANCIER

Méthodologie

Les comptes annuels ont été établis suivant les mêmes méthodes d'évaluation et de présentation que celles de l'exercice précédent.

L'exercice commence le 1^{er} janvier 2019 et se termine le 31 décembre 2019.

En raison du confinement imposé par le gouvernement dans le cadre de l'épidémie de covid19, le bureau en date du 24 avril 2020 a procédé à l'arrêt des comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Bilan

Le bilan clos au 31 décembre 2019, arrêté à la somme de **4 153 719€**, laisse apparaître des fonds associatifs d'un montant de **2 562 977€**, le résultat de l'exercice – soit **160 849€** – étant inclus.

Les fonds associatifs sans droit de reprise ont augmenté de **178 139€** ce qui correspond :

- à la part des subventions annuelles des Ministères de la défense et de l'intérieur pour 28 139€,
- aux subventions d'investissement sans droit de reprise des collectivités pour le financement du mobilier et matériel de bureau de l'extension du pôle sécurité défense:
 - ✓ Conseil régional de Bretagne 80 000€
 - ✓ Conseil départemental des Côtes d'Armor 70 000€

Les fonds associatifs avec droit de reprise s'élèvent à 50 000€ et correspondent à la subvention d'investissement de Saint-Brieuc Armor Agglomération pour le financement du mobilier et matériel de l'extension du pôle sécurité défense.

La subvention d'investissement sur des biens non renouvelables s'élève à **30 042€** et comprend l'achat de matériel pédagogique grâce à la taxe d'apprentissage et l'amortissement de ce matériel pédagogique sur l'exercice.

Le total des provisions s'élève à **99 655€** et comprend :

- des provisions pour l'indemnité de retraite 47 075€
- des fonds dédiés sur subvention de fonctionnement 52 580€
(part au prorata temporis des subventions annuelles des ministères de la défense et de l'intérieur non utilisée à la clôture de l'exercice)

L'ensemble des dettes s'élève à **1 491 087€** et comprend :

- des dettes fournisseurs pour **232 107€** dont des factures non parvenues à la clôture de l'exercice pour **97 819€** ;
- des dettes fiscales et sociales pour **292 535€** ;
- des dettes diverses pour **31 125€** (remboursements clients en attente de validation et avoirs à établir) ;
- des produits constatés d'avance pour **935 320€** (au prorata de l'activité formation au 31 décembre 2019).

À l'actif, les immobilisations nettes figurent pour la somme de **419 094€**.

- Au cours de cet exercice, l'Agcnam Bretagne a investi :

- ✓ 8 388€ en logiciels dont 7 200€ pour le développement de la nouvelle application « Devis »,
- ✓ 44 944€ en immobilisations incorporelles en cours correspondant au site internet livré fin mars 2020,
- ✓ 3 218€ en installations et agencements divers,
- ✓ 105 508€ en matériels de bureau et informatique dont 95 232€ pour le pôle sécurité défense,
- ✓ 20 854€ en matériels de bureau et informatique financés par la taxe d'apprentissage,
- ✓ 130 593€ en mobilier dont 104 768€ pour le pôle sécurité défense,
- ✓ 5 170€ sous forme de prêt pour la participation à l'effort construction,
- ✓ 1 170€ de dépôt et cautionnement.

- Un inventaire des immobilisations a été effectué au cours de cet exercice et des logiciels acquis en 2018 d'une durée de validité d'une année ont été mis au rebut pour un montant de 4 554€.

Les créances clients s'élèvent à **1 288 635 €** se répartissant de la façon suivante :

| | |
|---|----------|
| ✓ auditeurs individuels | 5 591€ |
| ✓ tiers payants : employeurs, OPCA, Pôle emploi | 772 106€ |
| ✓ étudiants du pôle sécurité défense | 17 060€ |
| ✓ organismes gestionnaires des autres centres Cnam | 179 570€ |
| ✓ auditeurs en démarche VAE | 13 452€ |
| ✓ factures restant à établir (RUTL, ICR, Orange, CFAI, Tepe Carrefour, VAE, mémoire ingénieur) | 300 856€ |

Les autres créances représentent un montant de **411 329€** correspondant principalement :

- au solde des subventions du :
 - ✓ par le Conseil régional pour l'année 2019 220 130€
 - ✓ par le conseil régional sur le dossier e- inclusion 30 000€
 - ✓ par l'état sur le déploiement de la grande école du numérique sur Vitré 6 498€
- à la subvention :
 - ✓ par le ministère de l'intérieur pour le pôle sécurité défense 130 000€
 - ✓ par le Syndicat de gestion du pôle universitaire (SGPU) pour le déploiement du campus connecté 14 771€
- au remboursement d'arrêt maladie par la sécurité sociale et de formations suivies par les salariés par l'AKTO (Opcalia) 3 487€
- au règlement des chèques déjeuner du mois de janvier 2020 3 424€
- des créances diverses (avoirs à recevoir) 3 019€

Les disponibilités s'élevant à **1 742 607€** se répartissent de la manière suivante :

| | |
|---|------------|
| ➤ Crédit Mutuel de Bretagne (602 716€) | |
| ✓ compte courant | 3 446€ |
| ✓ livret Bleu | 77 074€ |
| ✓ épargne active PRO | 522 196€ |
| ➤ CIC (1 136 451€) | |
| ✓ compte courant | 13 873€ |
| ✓ livret association | 1 122 578€ |

➤ Caisse (3 440€)

Les charges constatées d'avance (287 621€) se rapportent :

- ✓ à la refacturation des inscriptions INTEC par l'établissement public Cnam, la communication et la maintenance au versement de l'AGCNAM Bretagne
- ✓ au versement de 200K€ du Cnam Bretagne pour le financement de l'extension moins l'amortissement de l'année 2019 prévu sur 15 années

Compte de résultat

Le total des produits d'exploitation s'élève à **3 091 821€** (contre 2 897 085€ pour l'exercice précédent) et se décompose de la façon suivante :

PRODUITS

Le chiffre d'affaires net pour l'année 2019 s'élève à **1 769 135€** réparti de la manière suivante :

| | |
|--|----------|
| ✓ droits d'inscription des auditeurs bretons au tarif individuel | 404 439€ |
| ✓ prises en charge des auditeurs bretons par convention (employeur, OPCA, Pôle emploi) | 522 938€ |
| ✓ Reversement des autres Cnam pour la FOAD de leurs auditeurs | 222 298€ |
| ✓ Formations en alternance (Licence BIM, Master CCA, Licence Isfell, Licence cyber Orange, Parcours ingénieur orange) | 244 267€ |
| ✓ Formations du Cnam sécurité défense VAE (VAE individuelle, VAE collective SNCF, VAE avec les partenaires ministériels) | 59 060€ |
| 80 324€ | |
| ✓ Formations diplômantes spécifiques : | 194 894€ |
| - Intec Cnam, | |
| - Gestion des établissements de santé (ICR), | |
| - Cnam entrepreneuriat : Carrefour city, | |
| - Transports de marchandises (RUTL) | |
| - Préparation au C2I (Lycées Javouhey et Le Lykes) | |
| - Concepteur en Architecture Informatique parcours Cybersécurité (CFAI) | |
| ✓ Formation continue intra et autres prestations | 40 915€ |

Les subventions d'exploitation d'un montant total de **1 274 116€** comprennent :

| | |
|--|----------|
| ✓ subvention de fonctionnement du Conseil régional de Bretagne | 880 520€ |
| ✓ subvention des Ministères de la défense et de l'intérieur | 281 861€ |
| ✓ subvention du Conseil régional de Bretagne (projet e-inclusion) | 35 708€ |
| ✓ subvention du Conseil départemental des Côtes d'Armor | 22 500€ |
| ✓ subvention de Saint-Brieuc Armor Agglomération | 35 000€ |
| ✓ subvention de Lannion Trégor Communauté | 3 300€ |
| ✓ subvention du Syndicat de gestion du pôle universitaire (SGPU) (projet Campus connecté) | 14 771€ |
| ✓ taxe d'apprentissage affectée à des frais de fonctionnement (du matériel pédagogique a été financé grâce à la taxe d'apprentissage pour un montant de 20 854€) | 456€ |

Le montant de la subvention de fonctionnement versée par la Région Bretagne représente cette année **28.93%** des produits de l'association (chiffre d'affaires + subventions) contre **30.72%** sur l'exercice précédent.

Les reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges représentent un montant de **48 565€** comprenant :

| | |
|--|---------|
| ✓ la reprise sur créances douteuses | 4 453€ |
| ✓ le transfert de charges d'exploitation (remboursement CPAM et prévoyance pour les arrêts-maladie, remboursements des frais liés aux formations des salariés) | 42 030€ |

- ✓ les avantages en nature (*véhicule du directeur*) 2 087€

CHARGES

Les charges d'exploitation, d'un total de **2 943 877€**, se décomposent de la manière suivante :

➤ Autres achats et charges externes 1 017 080€

Ils représentent **32.89%** des produits d'exploitation (contre **29.62%** pour l'exercice précédent) :

| | |
|--|----------|
| ✓ Fournitures administratives et diverses | 74 884€ |
| ✓ Sous-traitance pédagogique (dont 159 451€ de sous-traitance FOAD assurée par les autres centres Cnam) | 365 041€ |
| ✓ Crédits-baux et locations | 77 124€ |
| ✓ Entretien matériels | 113 060€ |
| ✓ Assurances | 11 309€ |
| ✓ Documentation | 29 001€ |
| ✓ Personnels extérieurs (Intérim et groupement employeurs) | 56 898€ |
| ✓ Honoraires | 15 613€ |
| ✓ Communication | 78 015€ |
| ✓ Déplacements | 95 059€ |
| ✓ Téléphone, affranchissement, cotisations diverses | 65 018€ |
| ✓ Contribution au siège national du Cnam | 36 060€ |

À noter une augmentation des charges externes par rapport à l'exercice précédent à savoir :

- ✓ le reversement de 40% du résultat au lycée Freyssinet pour la licence Bim (soit 19K€) et de couts pédagogiques au CFAI de Bretagne (soit 20K€) pour le titre de Concepteur en Architecture Informatique parcours Cybersécurité
- ✓ les fournitures de petits matériels,
- ✓ la refacturation (selon un barème national) des formations des auditeurs inscrits en Bretagne mais suivant une formation à distance dispensée par un autre centre Cnam,
- ✓ l'entretien et la maintenance du bâtiment de la direction régionale à Ploufragan,
- ✓ la maintenance des outils numériques (matériels, logiciels, bases de données),
- ✓ la documentation technique pour le pôle sécurité défense,
- ✓ le personnel intérimaire pour pallier aux difficultés de recrutement sur le centre de Vannes,
- ✓ les frais de déplacement et de réception.

➤ Impôts et taxes 36 865€

Ils représentent **1.19%** des produits d'exploitation du Cnam Bretagne (contre 1.15% pour l'exercice précédent) et sont constitués de la taxe sur la formation professionnelle.

➤ Salaires et charges 1 794 458€

Ils représentent **58.03%** des produits d'exploitation (contre 57.71% pour l'exercice précédent) et se décomposent de la façon suivante :

| | |
|-----------------------|----------|
| ✓ Salariés permanents | 998 628€ |
| ✓ Salariés vacataires | 795 830€ |

L'augmentation des charges de personnel est principalement due :

- au recrutement d'une assistante de scolarité chargée de l'accueil et de l'information sur le centre de Rennes (mai 2019), d'une assistante de scolarité à la direction régionale (juillet 2019),
- au remplacement pour absence maladie de l'assistante rh et pour absence maternité de la responsable des institutions et de la communication (avec subrogation donc remboursement par CPAM et prévoyance dans le compte Transferts de charges),
- au recrutement d'enseignants dans le cadre de la mise en œuvre des formations des salariés d'Orange (licence et parcours ingénieur) et de la formation en partenariat avec le CFAI (Concepteur en Architecture Informatique parcours Cybersécurité).

| | |
|--|----------------|
| ➤ <u>Dotations aux amortissements</u> | 81 605€ |
| ➤ <u>Dotations aux dépréciations</u> | 169€ |
| ➤ <u>Dotations pour risques et charges</u> | 11 973€ |
| ➤ <u>Autres charges</u> | 1 726€ |

Ainsi, le résultat d'exploitation dégagé est bénéficiaire de **147 944€** (contre 231 614€ pour l'exercice précédent).

Le résultat financier est bénéficiaire de **6 968€** et le résultat courant s'élève à **154 912€**.

Le résultat exceptionnel bénéficiaire de **13 624€** est constitué principalement de la réintégration de l'amortissement du matériel informatique financé par la taxe d'apprentissage.

La part de la subvention annuelle de fonctionnement des Ministères de la défense et de l'intérieur :

- de l'exercice précédent, a été reportée sur l'exercice 2019 pour un montant de **46 427€**,
- de l'exercice 2019, est reporté sur l'exercice 2020 pour un montant de **52 580€**.

En conclusion, après la déduction de l'impôt sur les produits financiers s'élevant à 1 535€, il en ressort un résultat net positif de **160 849€** pour cet exercice clos au 31 décembre 2019 (contre un résultat de 254 533€ pour l'exercice précédent).